



République Démocratique du Congo

Examen national 2015 de l'Éducation pour tous

Ce rapport a été préparé par les autorités nationales compétentes en vue du Forum mondial sur l'éducation (Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015). Soumis en réponse à l'invitation de l'UNESCO à ses États membres, il examine les progrès réalisés depuis 2000 pour atteindre l'Éducation pour tous (EPT).

Les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent en aucune façon l'UNESCO. Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

*Ce document peut être cité comme suit : "Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : République Démocratique du Congo".
Pour toute information, contacter : efa2015reviews@unesco.org*

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET
PROFESSIONNEL**

**RAPPORT NATIONAL DE L'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION POUR
TOUS (EPT) EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

REALISE AVEC L'APPUI DE L'UNESCO

Kinshasa, Janvier 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	i
LISTE DES TABLEAUX- GRAPHIQUES- ENCADRES	iii
TABLEAUX	iii
GRAPHIQUES	iv
REMERCIEMENTS	iv
RESUME	v
SECTION I : INTRODUCTION	1
1.1. Contexte géographique	1
1.2. Contexte sociodémographique	2
1.3. Impact du VIH/SIDA et autres pandémies sur le système éducatif	3
1.4. Contexte économiques.....	5
1.5. Stratégie nationale de développement	8
1.6. Cadre de la politique de l'éducation nationale	8
1.7. Financement du secteur de l'éducation	12
SECTION II : LES PROGRES VERS LES OBJECTIFS DE L'EPT ET DEFIS RESTANTS	15
Objectif 1 : Développer l'éducation et la protection de la petite enfance	16
Objectif 2 : Réaliser l'enseignement primaire universel	17
Objectif 3 : Répondre aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes	19
Objectif 4 : Améliorer les taux d'alphabétisation des adultes	21
Objectif 5 : Atteindre la parité et l'égalité des sexes dans l'éducation.....	23
Objectif 6 : Améliorer la qualité de l'éducation	25
SECTION III : MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES DE L'EPT	29
Objectif 1: Développer et améliorer l'éducation et la protection de la petite enfance	29
SECTION IV : PERSPECTIVES POUR L'APRES-2015	38
4.1. Ensemble des leçons apprises à l'égard de chaque objectif de l'EPT et des stratégies mises en œuvre	38
4.2. Les nouveaux enjeux et les tendances qui façonneront le futur agenda de l'éducation nationale.....	39
4.3. Domaines prioritaires, Politiques au-delà de 2015 et recommandations clés	40
BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXE	44

LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

AENF : Alhabétisation et Education Non Formelle
CAT :Cellule d'Appui Technique
CDSMT : Cadre des Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
COGES :Conseil de Gestion Scolaire
COPA :Comité de Parents d'élèves
COMCON :Comité de Concertation
CONEPT :Coordination Nationale de l'Education Pour Tous(Société Civile)
CTB :Coopération Technique Belge
DAEPT :Direction de l'Administration de l'Education Pour Tous
DGENF :Direction Générale de l'Enseignement Non Formel
EADE :Enquête sur les Enfants et Adolescents en dehors de l'Ecole
EPSP :Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
EPT :Education Pour Tous
ETFP :Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
EVF/Emp :Direction de l'Education à la Vie Familiale et en matière de Population
IDE :Indice du Développement de l'EPT
MAS :Ministère des Affaires Sociales
OMD :Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAN/EPT :Plan d'Action National de l'Education Pour Tous
PAP : Plan d'Action Prioritaire
PARSE :Projet d'Appui au Redressement du Secteur de l'Education
PASEC :Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PME :Partenariat Mondial pour l'Education
PIE :Plan Intérimaire de l'Education
PNUD :Programme des Nations-Unies pour le Développement
PROSEB :Projet de Soutien à l'Education de Base
PTF :Partenaires Techniques et Financiers
RDC :République Démocratique du Congo
RESEN :Rapport d'Etat du Système Educatif National
SIGE :Système d'Information pour la Gestion de l'Education
SONAS :Société Nationale d'Assurance
TENAFEP :Test National de Fin d'Etudes Primaires
TV :Télévision
UCOP :Unité de Coordination des Projets

UNESCO :Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF :Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

USAID :Agence des Etats Unis pour le Développement International

VIH/SIDA :Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immuno déficience Acquis.

LISTE DES TABLEAUX- GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau 1. : Projections de la population scolarisable, 2000-2025	2
Tableau 2: Indicateurs socio-économiques, RDC et pays comparateurs, 2012 ou APP	7
Tableau 3 : Evolution des dépenses publiques d'éducation par nature, prix constant 2012, 2002-2012 (<i>millions de FC constants, 2012 et %</i>)	12
Tableau n°4: Evolution des indicateurs.....	17
Tableau 5: Evolution des dépenses publiques d'éducation par département ministériel, 2005 - 2012	22
Tableau 6 : Evolution de l'indice de parité au primaire et secondaire, 2001-2012.....	23
Tableau 7: Evolution du % d'enseignants formés.....	26
Tableau 8: Niveaux des indicateurs sur la qualité.....	27

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du PIB réel et taux de croissance du PIB réel, Prix 2012, 2002-2015 (<i>Milliards de FC de 2012, et %</i>)	6
Graphique 2: Dépenses publiques d'investissement d'éducation, par source de financement, 2005-2012 %.....	13
Graphique 3: Part des dépenses publiques courantes allouées à l'éducation, comparaison régionale, 2012 ou APP %	14
Graphique 4 : Part des ressources domestiques dans le PIB et part du budget courant alloué à l'éducation, pays comparateurs, 2012 ou APP %	15
Graphique 5 : Taux Brut de Scolarisation au préscolaire.....	16
Graphique 6 : Part de l'ETFP dans les effectifs du secondaire.....	20
Graphique 7 : Evolution du taux d'alphabétisme des adultes	21
Graphique 8 : Evolution de l'Indice de parité entre les sexes au primaire.....	24

REMERCIEMENTS

RESUME

SECTION I : INTRODUCTION

1.1. Contexte géographique

La République Démocratique du Congo, avec ses 2 345 409 km², est le deuxième plus grand pays d'Afrique par sa taille. Située au cœur du Continent, dans la région des Grands Lacs, elle partage ses frontières avec 9 pays. Son accès à l'Océan Atlantique lui procure une ouverture stratégique. Avec une moyenne de 28 habitants au km², la RDC présente une densité relativement faible qui cependant cache d'énormes disparités.

Le pays présente un potentiel en ressources naturelles, minérales et agricoles hors du commun. Outre le fait de posséder les plus grands domaines de forêts équatoriales et d'un sous-sol parmi les plus riches au monde (en cuivre, cobalt, argent, or, diamant, coltan, uranium, etc.), il dispose d'une vaste étendue de terres arables particulièrement fertiles, recouvrant 34 % du territoire national, et des conditions climatiques et géologiques favorables à une grande diversité de cultures. Son hydrographie présente également un grand potentiel de production d'électricité (cas du barrage d'Inga) et d'eau potable.

La R-D Congo est divisée en onze provinces administratives, subdivisées en 25 districts et plus de 180 territoires et communes. Le pays est composé de plusieurs centaines d'ethnies regroupées en 4 groupes principaux : bantou (80% de la population), soudanienne central, nilotique et pygmée. A cette diversité ethnique correspond une diversité linguistique. En effet plus ou moins 500 dialectes sont parlés à travers le pays. Quatre langues (kikongo, lingala, tshiluba, swahili), sont reconnues langues nationales et parlées dans l'ensemble du pays en fonction des zones géographiques. Le français est la langue officielle et administrative.

Toutefois, ces richesses, loin de permettre le développement du pays, ont alimenté des conflits armés entre 1990 et 2000 qui ont eux-mêmes encouragé la fraude et partant limité l'apport de l'activité à l'économie nationale. Du côté de l'agriculture, seules 10 % des terres sont exploitées essentiellement dans le cadre de cultures vivrières. Les quelques cultures d'exportation portent sur le café, le quinquina, l'huile de palme, etc.

1.2. Contexte sociodémographique

Entre 1960 et 2012, la population de la RDC a été multipliée par 4,3, passant de 15 millions d'habitants à 65,8 millions, correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 2.8% sur la période. Si la période 2005-2015 voit une accélération de la croissance démographique par rapport à la décade précédente¹, les projections à venir laissent présager d'une légère baisse du taux de croissance de la population pour la période 2015-2025, à 2.6%, induisant une pression démographique relativement moins forte sur le système éducatif dans les années à venir, même si elle reste soutenue.

La population augmente et va augmenter de manière substantielle pour l'ensemble des groupes d'âge considéré, mais à un rythme moins rapide que par le passé (suite à la transition démographique en cours) : le taux de croissance annuel moyen des 3-17 ans va passer de 2,6% sur 2005-2015 à 2,2% sur 2015-2025. On observe également des taux de croissance annuels moyens relativement moins élevés parmi les groupes d'âges les plus jeunes : de 1,9% chez les 3-5 ans à 2,5% chez les 14-17 ans. Ces projections expliquent la baisse de la part des 3-17 ans dans la population totale, de 40,8% à 38,9% entre 2012 et 2025 ; la proportion d'enfants en âge de fréquenter le primaire au sein de la population scolarisable restant la plus forte, à plus de 41 % sur la même période.

Ainsi la pression démographique qui s'exerce sur le système éducatif reste-t-elle forte, les besoins en écoles, salles de classe, enseignants et intrants pédagogiques sont amenés à croître. Dans l'hypothèse d'un taux de redoublement de 10% au primaire, l'atteinte de la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2025 impliquerait de scolariser 16,2 millions d'enfants, soit 5,1 millions d'enfants de plus qu'en 2012. Ceci correspond à une croissance de 46 % des capacités actuelles du système scolaire primaire.

Tableau 1. : Projections de la population scolarisable, 2000-2025

	2000		2005		2012		2015		2020		2025	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Population totale (milliers)	46 949		54 028		65 705		71 246		81 252		92 117	
3-5 ans	4 848	10,3	5 445	10,1	6 494	9,9	6 872	9,6	7 583	9,3	8 302	9,0

	2000		2005		2012		2015		2020		2025	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
6-11 ans	8 048	17,1	9 248	17,1	11 121	16,9	11 928	16,7	13 330	16,4	14 776	16,0
12-13 ans	2 288	4,9	2 718	5,0	3 260	5,0	3 544	5,0	4 008	4,9	4 470	4,9
14-17 ans	4 099	8,7	4 822	8,9	5 955	9,1	6 458	9,1	7 365	9,1	8 291	9,0
Sous total	19 283	41,1	22 233	41,2	26 830	40,8	28 801	40,4	32 285	39,7	35 839	38,9

Sources : Population des Nations Unies, Révision 2012. Variante médiane. Calculs des auteurs.

L'indice de développement humain de la RDC était estimé à 0,304 en 2012, un niveau classant le pays en 186^{ème} position, ex-aequo avec le Niger, à la dernière place (PNUD 2013). Le pays porte encore les stigmates des différents conflits qu'il a connus des dernières décennies. Bien que de nombreux défis, notamment sécuritaires, restent à relever, le pays a fait des progrès remarquables dans le domaine de l'économie au cours de la dernière décennie : le taux de croissance économique qui est de 8% actuellement pourra passer à une croissance à deux chiffres.

1.3. Impact du VIH/SIDA et autres pandémies sur le système éducatif

VIH/SIDA

Les conséquences socio-économiques et sanitaires du VIH/SIDA sont assez similaires à celles du paludisme. La RDC est toutefois relativement épargnée par ce fléau avec un taux de prévalence parmi les 15-49 ans estimé à 1,1% en 2012 ; un niveau bien en-deçà de celui observé dans le groupe de pays comparateurs (3,9 %) et en ASS (4,7 % en moyenne). Si ce niveau est cependant au-dessus du seuil des 1%, considéré comme le niveau seuil à partir duquel l'épidémie s'implante et commence à gagner toute la population, il est en baisse par rapport à 2001 où il se situait à 1,5 % (ONUSIDA, 2013).

Avec un taux de 1,1%, l'impact du VIH/SIDA reste encore mineur sur la population d'enseignants. En faisant l'hypothèse que la population enseignante est touchée par la maladie dans les mêmes proportions que la population générale, ils seraient 6 350 enseignants du primaire et secondaire à être infectés par le virus en 2012.

Malnutrition

Le statut nutritionnel des enfants est un reflet de leur santé générale et de leur perspective de développement². Selon la dernière enquête MICS de 2010, 43,4 % des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance³, un taux en progression par rapport à 2001 (38,2 %) (MICS 2001) et légèrement supérieur à celui observé dans le groupe de pays comparateurs et en Afrique Sub-saharienne (40 %).

La malnutrition chronique frappe davantage les enfants résidant en milieu rural (46,9 %) qu'urbain (33,7 %). Elle est également plus prononcée dans les provinces du Sud Kivu (50,5 %), du Kasai occidental (53,3 %) et dans le Nord Kivu où elle atteint le niveau record de 58,3 %. Les enfants de Kinshasa (23,9 %) et du Bandundu (36,6 %) sont en revanche les moins touchés par le retard de croissance (Rapport MICS 2010).

Mortalité infanto-juvénile

Les indicateurs de mortalité, qu'ils soient liés aux jeunes enfants ou à la maman en couche, sont d'importants éléments préjugeant de la qualité des structures sanitaires et des soins d'un pays. Selon les données de l'UNICEF, la mortalité des enfants de moins de 5 ans était estimée à 145,7 pour 1 000 naissances vivantes en 2012 en RDC, un taux bien au-dessus de celui observé en Afrique Sub-saharienne (97,6 pour 1 000), ou encore de celui des pays comparateurs (95,7 pour 1 000). Si la mortalité des jeunes enfants ne cesse de baisser (elle se situait à 171,2 pour 1 000 en 2000), sa réduction est plus lente que dans les autres pays d'Afrique Sub-saharienne, qui, sur la période 2000-2012, enregistrait une baisse de 3.8 % contre 1.3 % en RDC.

Paludisme

Le paludisme, par les décès qu'il cause et la détérioration sévère et récurrente de l'état de santé de la population, constitue un enjeu majeur de santé publique. En éducation, il affecte directement autant la population des élèves que celle du corps enseignant (décès, absentéisme). En 2012, l'OMS estimait à 259 pour 1 000 individus l'incidence du paludisme en RDC ; un niveau relativement élevé si l'on en juge le taux moyen estimé de 215 cas pour 1 000 individus enregistrés dans notre échantillon de pays comparateurs et de 192 cas pour 1 000 en Afrique Sub-saharienne (OMS, 2013).

² Le fort lien entre la malnutrition, la déficience en certains micronutriments, et le développement des fonctions cognitives de l'enfant, est aujourd'hui reconnu, et se traduit plus tard par de mauvais résultats scolaires (Walker *et al.*, 2011). Rappelons aussi que la malnutrition est associée à près d'un tiers des décès des enfants de moins de 5 ans (OMS).

³ Le retard de croissance, qui correspond à une taille trop petite par rapport à l'âge, est la résultante d'un apport insuffisant de nutriments sur une longue période et d'infections à répétition. Il intervient généralement avant l'âge de deux ans et ses effets seraient, selon l'OMS, largement irréversibles.

1.4. Contexte économiques

L'amélioration du climat sécuritaire, suite à la fin de la deuxième guerre en 2003, associée à la mise en place de politiques macroéconomiques saines⁴ a permis à la RDC d'amorcer sa croissance économique dès le début des années 2000. Ainsi, sur la décennie 2003-2012, le PIB a été multiplié par 7, passant de 2 300 à 16 255 milliards de FC courants, correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 24,3 % (voir tableau A1.3 en annexe).

Cependant, en raison de fortes poussées inflationnistes (de deux chiffres jusqu'à 2011), la croissance réelle du PIB a été plus contenue, progressant de 6,3 % en moyenne par an, un taux supérieur à la moyenne enregistrée au niveau des pays comparateurs (5,1 % en moyenne par an sur la période 2003-2012) et de l'ASS (5,2 %). Si l'on exclut l'année 2009, marquée par une chute de la croissance économique, sous l'effet de la crise économique mondiale et de problèmes sécuritaires domestiques à l'Est, la croissance économique reste toutefois soutenue depuis 2010, à des niveaux avoisinant les 7 %, boostée par la reprise économique mondiale et le dynamisme dans les secteurs des mines, de l'agriculture, du commerce de gros, des transports et communication, ainsi que des bâtiments et travaux publics (Ministère du Plan, 2013)⁵.

Les projections pour les années à venir laissent également entrevoir des niveaux de croissance à plus de 6% par an⁶, favorisés par une politique monétaire prudente qui depuis 2012 aura permis de ramener l'inflation à des niveaux inférieurs à 10 %, de stabiliser le taux de change et d'accroître les réserves de devises étrangères permettant une meilleure prédictibilité⁷ ; des éléments favorables à la croissance économique. Toutefois, ces projections restent fortement tributaires de la stabilité politique, de la poursuite de réformes structurelles et institutionnelles en cours et des efforts de consolidation de la paix.

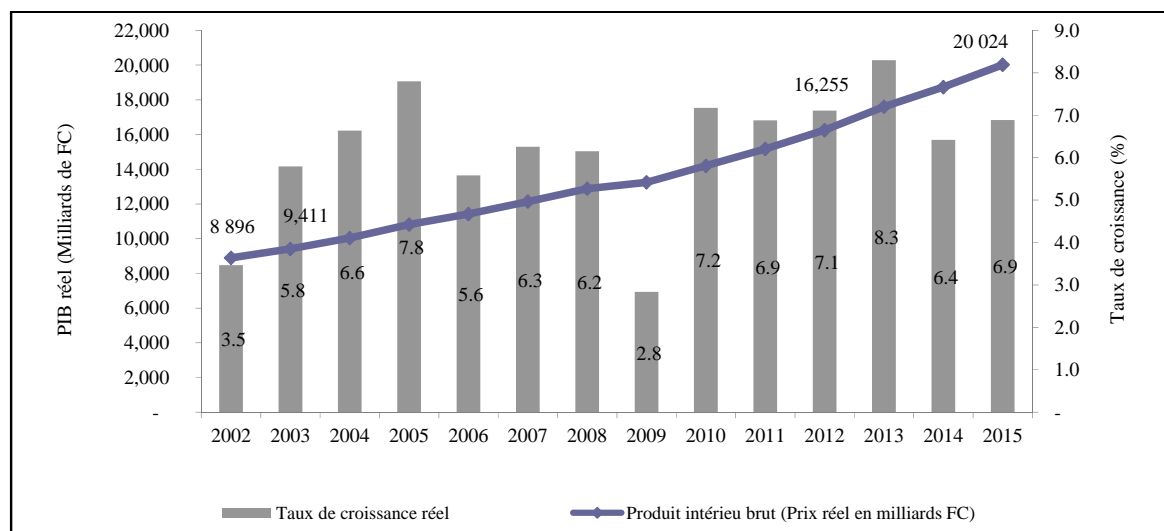
⁴ La reprise de la collaboration avec les bailleurs de fonds, notamment les Institutions de BrettonWoods, a permis la mise en place par le Gouvernement de diverses mesures de stabilisation de l'économie dans le cadre notamment du Programme Intérimaire Renforcé (PIR), de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC) et de la Facilité Elargie des Crédits (FEC) (Ministère du Plan, 2013).

⁵ Le léger retrait observé en 2011 est lié notamment au contexte électoral (élection présidentielle de novembre 2011).

⁶ Notons que ces niveaux sont inférieurs à ceux projetés dans le DSCR2, à 7.2% par an sur la période 2011-15. Un taux de 8% par an est également considéré comme nécessaire pour atteindre les objectifs fixés dans le DSCR1 (OMD et réduction de la pauvreté) (DSCR2, 2011).

⁷ L'économie de la RDC reste encore fortement dollarisée et à cet égard, le niveau de réserves en devises constitue un élément majeur de stabilité.

Graphique 1 : Evolution du PIB réel et taux de croissance du PIB réel, Prix 2012, 2002-2015
(Milliards de FC de 2012, et %)



Source : FMI. Calculs des auteurs. Estimations à partir de 2012.

Ces évolutions positives ne doivent toutefois pas cacher la grande fragilité de l'économie congolaise, fortement vulnérable aux chocs extérieurs (notamment des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers) et très peu diversifiée. La structure de l'économie a ainsi peu changé au cours des 20 dernières années (AEO, 2013). Ainsi, l'économie reste t'elle dominée par le secteur primaire qui en 2012 contribuait à 49 % du PIB, tiré par l'agriculture vivrière et l'industrie extractive⁸. Le secteur tertiaire contribuait, lui, pour 35 % du PIB, organisé principalement autour du commerce de gros et de détail (23 %), des transports et télécommunications (6 %) et des services marchands. Quant-au secondaire, il restait minoritaire (à 13 %) formé essentiellement du BTP (9 %) et des industries manufacturières (4 %) (Ministère du Plan, 2013). Son faible poids dans l'économie est lié à de fortes contraintes structurelles : équipements caducs, accès limité aux nouvelles technologies, concurrence étrangère et problèmes d'électricité criants (AEO, 2013)⁹.

Par ailleurs, le pays reste marqué par des difficultés structurelles fortes dans le domaine des transports et de l'énergie sans compter une insécurité persistante dans l'Est du pays, et une gouvernance et transparence, qui malgré des réformes en cours, sont encore à renforcer (Banque

⁸ Cette dernière a particulièrement bénéficié des bons niveaux des prix mondiaux et des investissements importants au cours des dernières années (AEO, 2013).

⁹ Dans le cadre de sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, le Gouvernement compte s'appuyer sur 5 secteurs en priorité : le commerce, l'agriculture, les mines, les transports, les télécommunications et la construction (DSCR2, 2011).

Mondiale, 2011)¹⁰. Le niveau de vie des congolais, s'il s'est légèrement amélioré, comme l'indique l'augmentation du PIB par habitant qui en termes réels (prix 2012) est passé de 184 624 FC à 260 743 FC entre 2003 et 2012, reste encore d'un niveau très faible, qui laisse une majorité de la population congolaise dans la pauvreté, voire l'extrême pauvreté¹¹.

La pauvreté représente encore un très grand défi pour le pays, avec 63,4 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté en 2012 (Enquête 1-2-3, 2012) ; bien que des progrès notoires aient toutefois pu être observés depuis 2005, où cette proportion se situait à 71,3 %.

Le niveau de pauvreté reste particulièrement élevé en milieu rural avec 69,1% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, contre 52,6 % en milieu urbain. Si la pauvreté a reculé dans la plupart des provinces, elle a en revanche progressé dans le Maniema et les deux Kasai. Avec le Bandundu, et l'Equateur, les deux Kasai sont les provinces affichant les plus forts niveaux de pauvreté, au-delà de 75 %. Cette situation tranche avec celle observée à Kinshasa, où 31,3 % de la population vit dans la pauvreté (Enquête 1-2-3, 2012).

Tableau 2: Indicateurs socio-économiques, RDC et pays comparateurs, 2012 ou APP

Indicateurs		RDC	Pays comparateurs *	ASS
Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté (%)	(1)	63,4		
Taux d'urbanisation (%)	(2)	34,8	32,6	36,8
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	(3)	73,0	59,6	70,0
Indice Synthétique de fécondité (Nb d'enfants par femme)	(4)	6,3	5,3	5,2
Incidence estimée du paludisme (%)	(5)	259	215	192
Prévalence du VIH/SIDA dans la population adulte (15 ans et plus) (%)	(6)	1,1	3,9	4,7
% d'enfant de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance	(7)	43,4	40,0	40,0
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰)	(7)	145,7	95,7	97,6
% d'orphelins (0-17 ans)	(6)	15,0	12,2	12,3
Indice de développement humain	(8)	0,304		0,475
Part des 3-17 ans dans la population totale (%)	(9)	40,8	40,2	39,5

¹⁰ Ceci conduit à un climat des affaires pour les PME des plus précaires : la RDC se classait en 183^{ème} position sur 189 en 2014 dans le rapport de la Banque Mondiale *Doing Business*, en recul de deux places par rapport à 2013.

¹¹ Exprimé en dollars américains, le PIB par tête s'établissait à 269 USD en 2012 ; un niveau bien en deçà de celui de 2003 (USD 456) suite à la dépréciation du taux de change au cours de la décennie. Notons que la croissance économique part d'un niveau très bas.

Sources : (1) Enquête 1-2-3 ; (2) Enquête 1-2-3 pour la RDC et PNUD ; (3) Enquête 1-2-3 pour la RDC et ISU (2013) ; (4) UNDP et MICS 2010 ; (5) Site web OMS et population des nations unies révision 2012; (6) ONUSIDA (2012) ; (7) Site web UNICEF ; (8) PNUD (2013) ; (9) Population des Nations Unies, version 2012.

Note : Les moyennes (simples) ont été calculées sur les pays comparateurs pour lesquels les informations étaient disponibles.

1.5. Stratégie nationale de développement

La RDC est déterminée à réaliser les 6 objectifs de l'EPT. La vision nationale de faire de la RDC un pool d'intelligence et de savoir-faire un pays émergeant d'ici à 2030, s'aligne résolument sur l'agenda post 2015 qui vise notamment d'assurer une éducation et un apprentissage tout au long de la vie équitables, inclusifs et de qualité pour tous d'ici à 2030.

1.6. Cadre de la politique de l'éducation nationale

La RDC a souscrit aux objectifs de l'EPT en 1990, ces objectifs étaient réaffirmés par le Forum Mondial de Dakar en 2000. La RDC a également souscrit aux OMD en 2000 et sur la décennie des Nations-Unies pour l'alphabétisation en 2003. Pour matérialiser ces engagements internationaux, la RDC a élaboré les documents des politiques éducatives suivants :

- 1) PAN/EPT : Plan d'Action National de l'Education Pour Tous (2005);
- 2) DSCRP : Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ;
- 3) Stratégies sous-sectorielles de : EPSP, ESU et MAS (2012-2016);
- 4) Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation (2014-2023).

1.6.1 Le PAN/EPT

Le PAN/EPT était un premier document élaboré par le Gouvernement en 2005 pour matérialiser les engagements auxquels il a souscrit à Dakar. Outre qu'il reflète les orientations majeures de la politique éducative congolaise, il détermine les stratégies de mise en œuvre, les objectifs et des actions prioritaires à réaliser.

Le PAN/EPT a comme objectif de déterminer les actions à réaliser pour l'atteinte de 6 objectifs.

Il s'est fixé comme stratégies de mise en œuvre :

- Signature de protocole d'accord avec les 5 parrains de l'EPT ;
- Mobilisation des partenaires.

Ces interventions –clés concernent :

- Construction, réhabilitation et équipements des écoles ;

- Payement des enseignants
- Fournitures de supports pédagogiques.

1.6.2. DSCR

Le DSCR est un document de planification concernant tous les secteurs de la vie nationale élaboré pour la période 2005-2007 (première génération) et pour la période 2010 -2016 (deuxième génération)

Pour le secteur de l'éducation, le DSCR avait prévu 3 objectifs stratégiques:

1. Accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention à tous les niveaux ;
2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation ;
3. Renforcer la Gouvernance.

Stratégie de mise en œuvre :Elaboration de Plans d'Actions Prioritaires, du Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme

Interventions –clés :

- Mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire ;
- Construction, réhabilitation et équipements des infrastructures scolaires.

1.6.3. Stratégies sous-sectorielles de : l'EPSP, ESU et MAS (2012-2016)

Les trois ministères- clés en charge de l'éducation (EPSP, ESU et MAS) ont élaboré pour la période 2012-2016 leur stratégie sous-sectorielle sur base du DSCR en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques suivants :

1. Accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention à tous les niveaux ;
2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation ;
3. Renforcer la Gouvernance.

Stratégies de mise en œuvre :Elaboration du PIE pour l'EPSP, Projet du plan d'opérationnalisation (à valider) pour le MAS;

Interventions-Clés :

- Allocation des frais de fonctionnement aux écoles et bureaux gestionnaires pour l'EPSP;
- Fourniture des manuels scolaires pour l'EPSP ;

- Elaboration des manuels de rattrapage scolaire du niveau primaire (français et mathématiques) ;
- Accroissement de la capacité d'accueil par la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires à tous les niveaux ;
- Revalorisation de la fonction enseignante.

1.6.4. Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (2014-2023)

Elle a été élaborée selon une approche holistique du secteur de l'éducation, elle intègre les 3 sous-stratégies sectorielles.

Vision et principes directeurs

- Renforcement de l'éducation à la gestion, à la paix et à la citoyenneté à tous les niveaux d'enseignement et de formation ;
- Développement d'un système éducatif de qualité au service de la croissance et de l'emploi ;
- Promotion d'un système éducatif plus équitable ;
- Développement de partenariats efficaces et bien coordonnés ;
- Responsabilisation des acteurs (Gouvernance du secteur) ;
- Renforcement de la déconcentration et de la décentralisation.

Orientations stratégiques

1. Amélioration de l'accès et de l'équité

- L'amélioration de l'accès à tous les niveaux d'enseignement ;
- La préparation et la mise en place progressive de la réforme de l'école fondamentale;
- La prévention des risques de catastrophes, d'urgence ou de conflits.

2. Amélioration de la qualité :

- Amélioration de la qualité à tous les niveaux de l'enseignement ;

3. Amélioration du financement, de la gouvernance et du pilotage du secteur

- Amélioration de la Gouvernance et du pilotage du secteur ;
- Amélioration du financement du secteur de l'éducation.

Stratégie de mise en œuvre : Des plans d'actions pluri annuels seront élaborés pour sa mise en œuvre.

N.B : La stratégie sectorielle de l'éducation et formation est en cours de finalisation.

1.6.5. ROLES DES ACTEURS

En 2002, dans le cadre de la réalisation des objectifs d'EPT, le Gouvernement a signé un protocole d'accord avec les cinq parrains de l'EPT. Cela a permis l'élaboration en 2005 d'un PAN/EPT dont la mise en œuvre a rencontré d'énormes difficultés.

En 2014, a été votée la Loi-cadre de l'Enseignement National n°14/004 du 11février 2014. Au terme de l'Art. 20 de cette dite loi, le Partenariat en matière d'éducation a été réaffirmée comme mode de gestion par lequel l'Etat Congolais associe les différents intervenants pour la réalisation des objectifs communs.

Les principaux acteurs sont : l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les Confessions religieuses, les Parents d'élèves et les privés.

1° L'Etat : pouvoir organisateur de l'éducation, définit la politique éducative et édicte les normes pour le bon fonctionnement.

2° Les Partenaires : accompagnent le Gouvernement dans la matérialisation de sa politique éducative (construction, réhabilitation et équipements des écoles, fournitures des manuels scolaires, formation continue etc...)

3° Les Confessions religieuses : gèrent plus ou moins de 70% des écoles publiques.

4° Les Parents d'élèves (ménages): soutiennent l'Etat dans la gestion des écoles, la réhabilitation, la construction des infrastructures scolaires.

5° Les Privés : accompagnent l'Etat dans l'accomplissement de sa mission de l'éducation (construction et gestion des écoles privées).

1.7. Financement du secteur de l'éducation

Les dépenses publiques totales d'éducation ont été en forte augmentation au cours de la période. Evaluées à un peu plus de 462 milliards Francs Congolais en 2012, des dépenses publiques d'éducation ont été multipliées par 8 depuis 2005. En termes réels, elles ont presque doublées à la même période. L'ensemble des dépenses est constitué des dépenses courantes sur cette période (99,5%). Les investissements ne représentent que 6% en moyenne sur la période.

Le financement public est essentiellement affecté au paiement des salaires du personnel. Leur part dans les dépenses publiques courantes est passée de 77% en 2005 à 93% en 2012. Un arbitrage intra sectoriel favorable au primaire et au supérieur : 43 % pour le primaire et 29% pour le supérieur. Comparativement à d'autres pays, les dépenses publiques pour le primaire et le secondaire sont au niveau de la moyenne alors que le supérieur est très favorisé. Les coûts unitaires publics sont faibles dans le préscolaire et dans le primaire, et très élevés dans le supérieur : 7000 FC dans le préscolaire, 18.468 FC dans le primaire et 350.000FC dans le supérieur. Les couts unitaires publics de formation en RDC (exprimés en % du PIB/habitant) sont parmi les plus faibles : 4,8% du PIB/habitant au primaire, 9,8% au secondaire et 9,1% au supérieur contre en moyenne dans le groupe comparateur respectivement 9%, 23% et 284% du PIB/habitant.

Les dépenses publiques d'éducation s'élèvent à un peu plus de 462 milliards de Francs congolais en 2012. En valeurs nominales, elles ont été multipliées par 8 depuis 2005 (voir tableau A1.5 en annexe). En termes réels, la progression sur la période, est beaucoup plus modeste, d'un facteur 2,4. En 2012, les dépenses d'éducation représentaient 2,8 % du PIB, un niveau en augmentation par rapport à 2005 où il se situait à 1,6% du PIB, mais encore bien en deçà du niveau observé dans le groupe de pays comparateurs, qui en moyenne investissent 3.8% de leur PIB dans l'éducation (voir graphique A.1 en annexe).

Tableau 3 : Evolution des dépenses publiques d'éducation par nature, prix constant 2012, 2002-2012(millions de FC constants, 2012 et %)

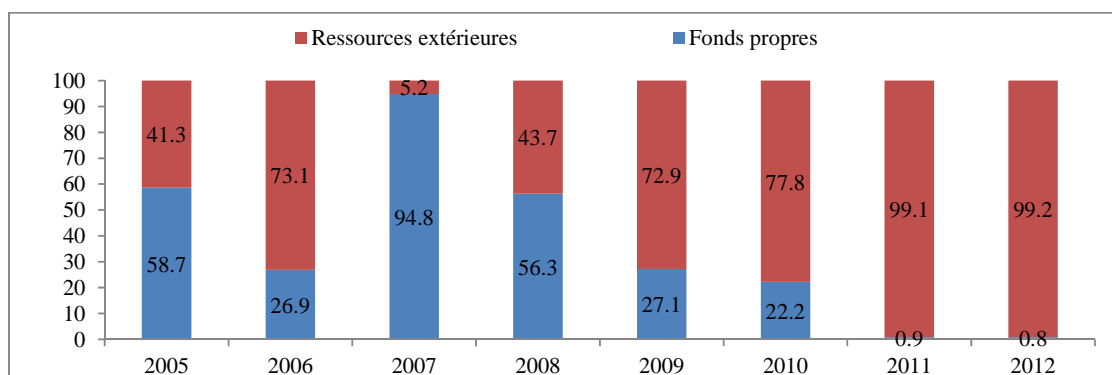
	2002	2005	2006	2008	2010	2011	2012	Croissance annuelle 2005-2012
Total des dépenses d'éducation	50 179	192 725	232 148	366 544	344 726	453 025	462 411	13,3%
Dépenses courantes	45 930	171 097	228 624	362 806	310 879	418 422	460 316	15,2%
Dépenses en capital	4 249	21 628	3 525	3 738	33 847	34 604	2 095	-28,4%
% PIB	0,6%	1,8%	2,0%	2,8%	2,4%	3,0%	2,8%	

	2002	2005	2006	2008	2010	2011	2012	Croissance annuelle 2005-2012
% du total dépenses publiques	6,0%	10,1%	12,0%	13,4%	8,6%	12,2%	12,8%	
Dépenses courantes d'éducation								
En % PIB	0,5%	1,6%	2,0%	2,8%	2,2%	2,8%	2,8%	
En % du total des dépenses publiques courantes	6,0%	11,2%	14,3%	15,0%	12,4%	16,1%	15,0%	
Par enfant d'âge scolaire (6-17 ans) (FC, constants 2012)	2 994	10 192	13 232	19 815	16 103	21 122	22 635	12,1%

Source : DPSB/Ministères du budget (pour les dépenses des années 2005 à 2012), RESEN RD Congo 2005 (pour les dépenses de 2002), FMI (pour le PIB) et population des Nations Unies, version 2012 variante médiane. Voir tableau A1.5 en annexe pour plus de détail. **Note :** Pour les années 2002, les dépenses publiques concernent 7 provinces sous contrôle gouvernemental. Seuls les fonctionnaires, dans ces provinces, furent payés publics durant période.

L'essentiel des dépenses est constitué de dépenses courantes sur cette période ; les investissements ne représentant que 6% des dépenses en moyenne sur 2005-2012. Mais il convient de relativiser ce chiffre qui ne prend pas en considération une grande partie des investissements sur fonds extérieurs réalisés selon des approches échappant au circuit budgétaire public, par exemple dans le cadre d'appuis projets. Ainsi, le volume de ces investissements a connu une évolution assez contrastée depuis 2005, ses meilleurs niveaux intervenant entre 2009 et 2011 avec un pic de 39 milliards de francs congolais en 2009 (au prix 2012). La part des investissements financée sur fonds propres a oscillé entre 22% (en 2010) et 95% (en 2007) entre 2005 et 2010 avant de tomber à 1% en 2011 et en 2012.

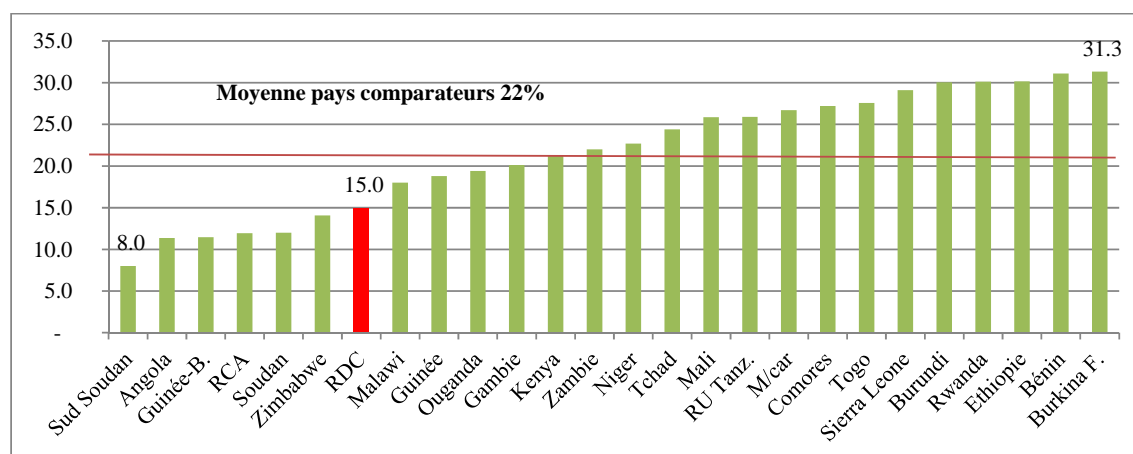
Graphique 2: Dépenses publiques d'investissement d'éducation, par source de financement, 2005-2012 %



Sources : Calcul des auteurs à partir des données brutes de la DPSB/Ministères du budget.

Les dépenses courantes d'éducation ont cru sur la période à un rythme moyenne annuel de 15%. Si l'on omet l'année 2009, la part des dépenses courantes d'éducation dans les dépenses courantes totales de l'Etat a progressé de 11,2 % à 16,1 % entre 2005 et 2011, pour légèrement s'infléchir en 2012 à 15 %. Ce niveau reste parmi les plus bas des pays comparateurs, dont la part se situe à 22 % en moyenne, et est inférieur au seuil de 20 % préconisé par l'ancien cadre FastTrack.

Graphique 3: Part des dépenses publiques courantes allouées à l'éducation, comparaison régionale, 2012 ou APP %



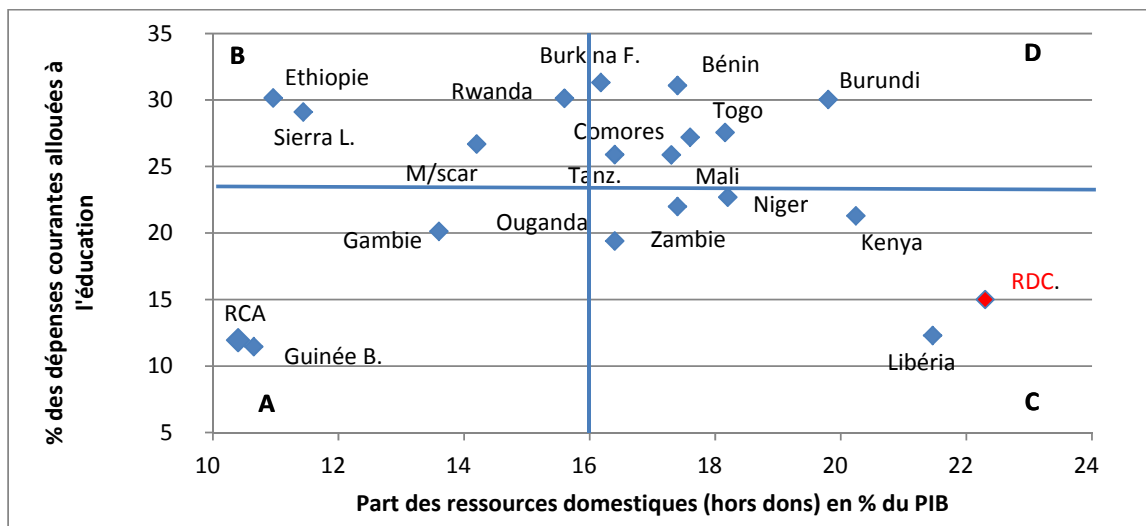
Sources : RDC, tableau 1.7. Autres pays : Base de données Pôle/ IPE.

Une approche alternative à l'analyse de l'effort national à l'éducation consiste à combiner sur une même graphique la part des ressources domestiques en pourcentage du PIB et la part des dépenses courantes de l'Etat dévolues à l'éducation. Le Graphique 1.8 ci-dessous en donne une illustration sur la base des pays comparateurs.

Les pays du cadran D ont des contextes fiscaux relativement bons, et allouent une part relativement importante de leurs ressources à l'éducation. Les pays du groupe B présentent de leur côté des contextes fiscaux plus difficiles, ayant des niveaux de pression fiscal en deçà de la moyenne de l'échantillon, mais dévoue une part relativement plus importante de leur budget à l'éducation. Ces pays font montre d'une priorité manifeste pour l'éducation. Ceci n'est en revanche pas le cas des pays du cadran A, qui comme les pays du cadran B font face à des conditions macroéconomiques difficiles, mais investissement relativement peu dans l'éducation. La RDC se trouve, pour sa part, parmi les pays du cadran C qui se caractérisent par des bons niveaux de pression fiscal mais une part relativement congrue du budget alloué à l'éducation. Pour

ces pays, l'éducation est un secteur encore peu prioritaire, et où les efforts doivent être poursuivis pour assurer un financement adéquat du système éducatif et de son expansion à venir.

Graphique 4 : Part des ressources domestiques dans le PIB et part du budget courant alloué à l'éducation, pays comparateurs, 2012 ou APP %



Sources : RDC, tableau 1.7. Autres pays : Base de données Pôle/ IYPE.

Note : Les deux axes représentent la moyenne des pays comparateurs.

SECTION II : LES PROGRES VERS LES OBJECTIFS DE L'EPT ET DEFIS RESTANTS

Objectif 1 : Développer l'éducation et la protection de la petite enfance

Les indicateurs -clés qui décrivent les progrès réalisés vers cet objectif sont :

- a. Le pourcentage d'enfants entrés en 1^{ère} année ayant suivi l'enseignement préscolaire était de 14,4% en 2001/2002. Malheureusement des données actualisées ne sont pas disponibles.
- b. Le Taux Brut de Scolarisation au préscolaire ;

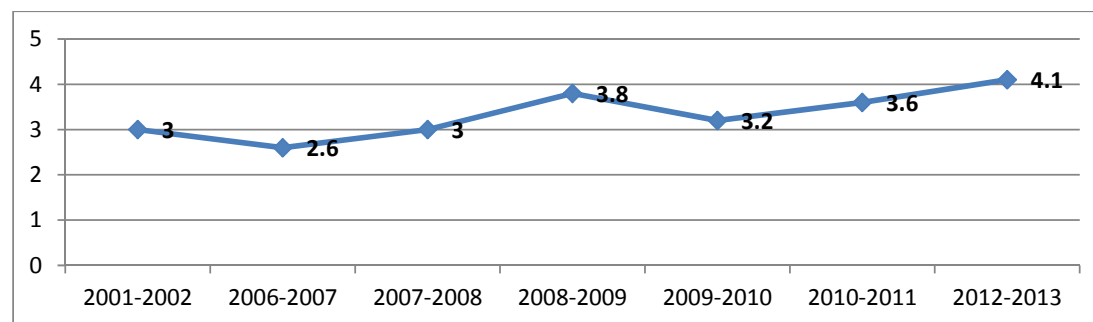
Ce graphique permet de constater la progression de l'augmentation du Taux Brut de Scolarisation au préscolaire à partir de l'année 2001-2002 jusqu'à l'année 2012-2013 où le taux varie entre 3 et 4,1%. Ces taux sont nettement inférieurs à la moyenne subsaharienne qui est de 20%. Les années 2006-2007 et 2009-2010 indiquent les chutes rencontrées dans cette progression pour diverses causes (conflits armés, coûts élevés de la formation).

A partir de 2009-2010, les taux augmentent sensiblement jusqu'en 2012-2013. Nous pensons que ces progrès sont dus à la forte mobilisation des parents tant dans les milieux urbains que dans les chefs-lieux des entités administratives à travers le pays. La collaboration de l'Unicef et de plusieurs organismes en faveur de l'enfance doit être également soulignée.

Les milieux ruraux connaissent des difficultés pour organiser ce type d'enseignement d'autant plus que le Gouvernement, à part ses orientations de gestion, n'y accorde aucun appui.

Fort heureusement, l'apport de la société Civile et des privés dans ce domaine est remarquable et encourageant.

Graphique 5 : Taux Brut de Scolarisation au préscolaire



Les défis restants:

Accroître la couverture de l'enseignement préscolaire par :

- la construction des espaces communautaires d'éveil (ECE) ;
- l'ouverture d'une classe pré primaire appelée « classe 0 » dans chaque école primaire pour accueillir les enfants de 5 ans qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'enseignement préscolaire ;
- la prise en charge des éducatrices affectées dans les structures ouvertes.

Objectif 2 : Réaliser l'enseignement primaire universel

Trois indicateurs - clés ont été choisis pour décrire l'objectif 2 relatif à la scolarisation primaire universelle. Il s'agit des indicateurs ci-après : le taux brut de scolarisation, le nombre d'enfants non scolarisés ou en dehors de l'école et le taux d'achèvement.

Malgré le contexte politique, économique et social difficile que traverse le pays depuis plus de deux décennies à la suite de conflits et des crises multiformes, des progrès substantiels ont été réalisés en matière de scolarisation. L'évolution de trois indicateurs choisis en témoigne.

Le taux brut de scolarisation est passé de 62% en 2001 à 110,4% en 2012, soit un accroissement de près de 48,4 points de pourcentage.

Le nombre d'enfants non scolarisés est passé de 4,4 Millions en 2001 à 3,9 Millions en 2012, soit une diminution d'un million. Il en est de même du taux d'achèvement qui est passé de 29% en 2001 à 63,9% en 2012, soit une augmentation de 34,9 points de pourcentage.

Tableau n°4: Evolution des indicateurs

Indicateurs	2001/02	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2011/12	2012/13
TBS	62%	83,4%	90,7%	93,10%	106,80%	97,8%	110,4%
Nbre d'enfants en dehors de l'école	4.450.860	-	-	-	-	-	3.953.200
Taux d'achèvement	29%	49%	53,9%	56,3%	56,7%	58,8%	63,8%

Toutefois, il y a lieu d'indiquer que ces moyennes nationales cachent des disparités entre les provinces et les sexes. En effet, il convient de relever qu'un nombre important d'enfants, dont les filles et les enfants issus des milieux défavorables sont exclus du système scolaire. A titre illustratif, l'enquête sur les enfants et adolescents en dehors de l'école (EADE) indique que la proportion demeure très élevée et représente 26,8% des enfants d'âge scolaire du primaire (6-11 ans). Suivant les sexes, on compte presque autant de filles (50,1%) que de garçons (49,9%) tandis que selon le milieu de résidence, très peu vivent dans les milieux urbains (21,6%) comparativement à la majorité vivant en milieu rural reculé (78,3%), principalement dans les zones de conflits.

Une comparaison par province administrative, de la proportion d'enfants en âge scolaire qui restent en dehors de l'école, montre que les plus fortes proportions de cette catégorie d'enfants se trouvent dans le Nord-Kivu (43,9%), le Katanga (34,8%), le Kasai-Occidental (32,4%), la Province Orientale (32,2%) et le Sud-Kivu (30,3%).

Plusieurs défis-clés sont à relever pour accélérer les progrès vers l'enseignement primaire universel. Il s'agit de l'état de délabrement des infrastructures scolaires, l'insuffisance des ressources, la faible transparence dans leur gestion, la mécanisation et la paie des enseignants ainsi que la revalorisation de leur salaire de base.

Les infrastructures sont insuffisantes, mal équipées et en grande partie en état de délabrement : près de 42% des locaux du primaire sont construits en matériaux non durables. A cela s'ajoute le vieillissement des bâtiments, des constructions en terre battue ou en feuillage, et des toits en paille.

Régulièrement, des conflits armés, des catastrophes naturelles et autres intempéries provoquent des dommages sévères sur les infrastructures et matériels scolaires affectant sérieusement le temps d'apprentissage.

Le secteur de l'éducation a souffert du sous financement de 2001 à ce jour même si des améliorations sont observées dans l'allocation des ressources en faveur du secteur. En effet, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'éducation, bien qu'étant passée de 1% en 2001 à 16% en 2014, elle demeure inférieure à la moyenne de 20 %.

Pour relever le premier défi, le Gouvernement entend élargir la capacité d'accueil du système par la construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classe.

Pour relever le second défi, le Ministère de l'EPSP propose : (i) d'organiser des campagnes de plaidoyer pour accroître le budget alloué au sous-secteur (ii) redynamiser le Comité de suivi budgétaire pour mieux remplir sa mission.

Défis restants :

- Généraliser la gratuité de l'enseignement primaire par la prise en charge des frais scolaires par l'Etat
- Développer des stratégies cohérentes et efficaces de scolarisation des enfants vulnérables et des filles

Objectif 3 : Répondre aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes

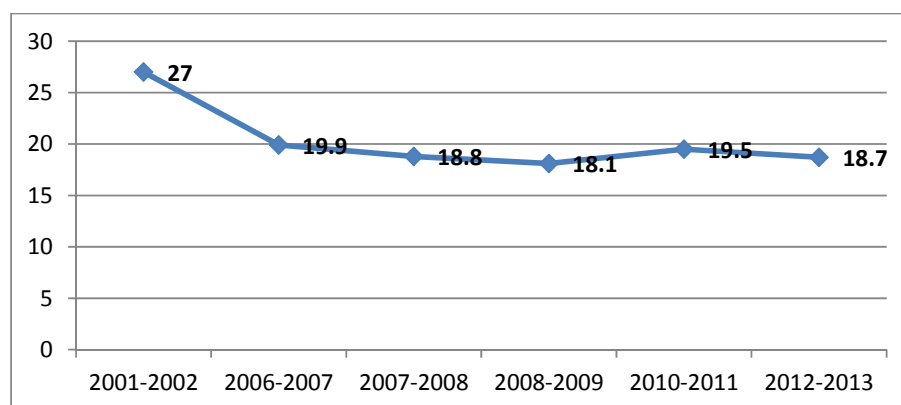
Les indicateurs – clés : La part de l'ETFP dans les effectifs du secondaire ; Le Taux Brut de Scolarisation du 1^{er} cycle du secondaire ; Le Taux Brut de Scolarisation du second cycle du secondaire.

a. La part de l'ETFP dans les effectifs du secondaire

L'allure décroissante de la part des effectifs de l'ETFP dans les effectifs totaux indique une diminution presque constante de 2001 à 2013. La chute remarquable s'est faite de 2001 à 2006. Depuis lors, la situation est restée presque au statu quo avec un léger relèvement en 2010-2011. La baisse de la part des effectifs de l'ETFP réapparaît en 2012-2013. Cependant, il importe de signaler que les effectifs totaux ont augmenté en valeur absolue au cours de la période, selon le RESEN/RDC 2014.

Ce graphique confirme la situation actuelle du terrain où le nombre des structures de formation générale est de loin supérieur à celui de l'ETFP, soit 70% Ecoles secondaires générales contre 30% écoles d'enseignement technique et formation professionnelle. Cette réalité explique la décision prise par le Gouvernement de transformer quelques écoles de formation générale et normale en établissements de l'ETFP. L'objectif visé est d'avoir 60% des établissements de l'ETFP et 40% pour les autres établissements car le développement du pays exige la présence des hommes et des femmes formés dans les divers métiers.

Graphique 6 : Part de l'ETFP dans les effectifs du secondaire



b. Le Taux Brut de Scolarisation du 1^{er} cycle du secondaire

Le TBS du 1^{er} cycle du secondaire permet de confirmer par son allure ascendante la volonté réelle de faire acquérir les connaissances générales aux jeunes congolais. Il est passé de 45,10% en 2006-2007 à 53,30% en 2010-2011. (Graphique et commentaire)

c. Le Taux Brut de Scolarisation du second cycle du secondaire.

Sur la même période, le TBS du second cycle, bien que faible, a connu la même évolution, passant de 28,2 à 36,6%. (Graphique et commentaire)

Les défis restants :

- Développer des stratégies de formation professionnelles non formelle en vue de prendre en compte dans le système les jeunes défavorisés
- Elargir l'accès à l'ETFP par la transformation de certains établissements d'enseignement général et normal en établissements d'ETFP

Objectif 4 : Améliorer les taux d’alphabétisation des adultes

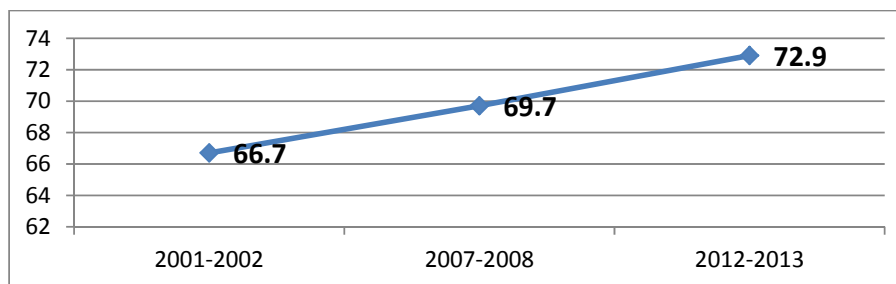
Les indicateurs -clés pris en compte sont : le taux d’alphabétisme des adultes, indice de parité entre Hommes et Femmes et la part du budget du secteur de l’Education accordée à l’Alphabétisation et à l’ENF

a. Le taux d’alphabétisme des adultes

Le graphique croissant montre le niveau satisfaisant de l’alphabétisation des adultes en RDC par rapport à l’objectif 4 de l’ETP. En effet, selon l’enquête MICS2 2001 le taux d’alphabétisme des adultes était de 68%. Il était de 56% pour les femmes et de 81% pour les hommes.

En 2012-2013, les données de l’annuaire statistique de l’AENF indiquent que le taux global pour les adultes est de 73%.il était de 61% pour les femmes et de 86% pour les hommes.

Graphique 7 : Evolution du taux d’alphabétisme des adultes



b. L’indice de parité entre Hommes et Femmes.

Les données disponibles montrent qu’en 2001-2002, l’indice de parité était de 0,69. En 2012-2013, il était de 0,71. Tout porte à croire qu’un effort certain est déployé en faveur des femmes en vue d’améliorer ce score.

c. La part du budget du secteur de l’Education accordée à l’Alphabétisation et à l’ENF

Il ressort de ce tableau que l’éducation non formelle et l’enseignement préscolaire restent les sous-secteurs les moins financés avec respectivement 0,5 % et 0,2 % de toutes les dépenses publiques d’éducation en 2012.

L'insuffisance du budget alloué au sous-secteur de l'AENF ne permet pas de faire des études régulières et suivies en matière d'alphabetisation. Cette situation explique le manque de sinuosité du graphique suite à l'absence de plusieurs données statistiques. Néanmoins, l'allure générale accuse une évolution positive.

Tableau 5: Evolution des dépenses publiques d'éducation par département ministériel, 2005 - 2012

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TAMA
En millions de FC courants									
Dépenses courantes	53 898	82 705	124 051	183 878	183 968	260 588	397 099	460 316	36%
MEPSP	36 465	64 495	100 995	144 894	135 009	180 027	269 539	322 550	37%
MESURS	14 666	17 554	22 100	37 928	47 556	78 379	124 671	131 708	37%
MAS	127	127	163	289	391	641	924	955	33%
Autres ministères	2 639	528	793	767	1 012	1 541	1 965	5 102	10%
Dépenses en capital	6 813	1 275	7 146	1 894	26 775	28 371	32 840	2 095	-16%
MEPSP	5 281	616	6 923	994	26 761	24 611	27 783	2 078	-12%
MESURS	1 414	632	223	901		3 760	5 057	18	-46%
MAS	71								
Autres ministères	48	27			14				
Total	60 711	83 980	131 197	185 773	210 742	288 959	429 939	462 411	34%
MEPSP	41 746	65 111	107 918	145 888	161 769	204 638	297 322	324 628	34%
MESURS	16 079	18 186	22 323	38 829	47 556	82 139	129 728	131 725	35%
MAS	198	127	163	289	391	641	924	955	25%
Autres ministères	2 687	555	793	767	1 026	1 541	1 965	5 102	10%
En % du total de la sous catégorie									2005-2012
Dépenses courantes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MEPSP	67,7	78,0	81,4	78,8	73,4	69,1	67,9	70,1	67,7
MESURS	27,2	21,2	17,8	20,6	25,9	30,1	31,4	28,6	27,2
MAS	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres ministères	4,9	0,6	0,6	0,4	0,6	0,6	0,5	1,1	4,9
Dépenses en capital	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MEPSP	77,5	48,3	96,9	52,5	99,9	86,7	84,6	99,2	77,5
MESURS	20,8	49,6	3,1	47,5	0,0	13,3	15,4	0,8	20,8

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TAMA
MAS	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Autres ministères	0,7	2,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MEPSP	68,8	77,5	82,3	78,5	76,8	70,8	69,2	70,2	68,8
MESURS	26,5	21,7	17,0	20,9	22,6	28,4	30,2	28,5	26,5
MAS	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Autres ministères	4,4	0,7	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5	1,1	4,4

Source : DPSB/Ministère du Budget

Les défis restants :

- Développer une stratégie nationale de développement de l'AENF en cohérence avec la demande des populations
- Accroître de manière substantielle le financement du sous-secteur en adéquation avec les recommandations internationales

Objectif 5 : Atteindre la parité et l'égalité des sexes dans l'éducation

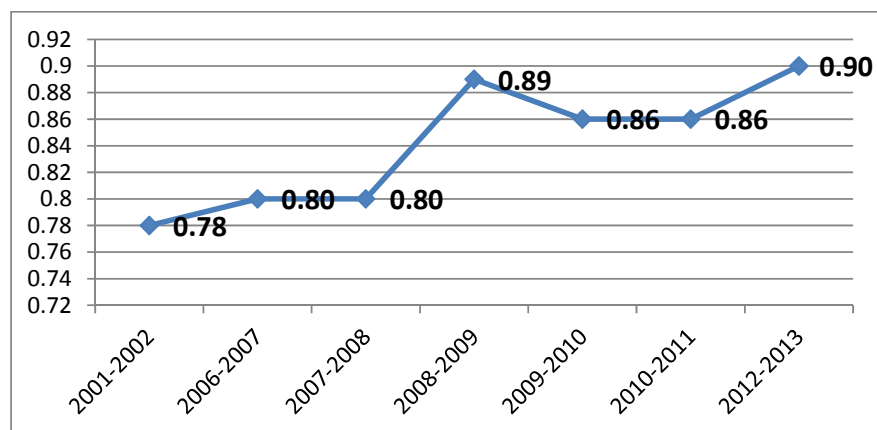
Deux indicateurs sont choisis pour l'objectif 5, à savoir : l'indice de parité au primaire et l'indice de parité au secondaire. Les données du tableau montrent que l'indice de parité est plus élevé au primaire qu'au secondaire. En d'autres termes, les filles du niveau primaire sont plus scolarisées que celles du secondaire.

Tableau 6 : Evolution de l'indice de parité au primaire et secondaire, 2001-2012

Indicateurs	2001/02	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
L'indice de parité au primaire	0,78	0,8	0,8	0,89	0,86	0,86	0,86	0,90
L'indice de parité au secondaire	0,58	0,5	0,6	0,56	0,56	0,59	0,59	0,62

Comme le montre le graphique ci-dessus, l'indice de parité au primaire est passé de 0,78 en 2001-2002 à 0,90 en 2012-2013, soit un accroissement de 12 points. Par contre, l'indice de parité au secondaire a connu un accroissement de 4 points, passant de 0,58 en 2001-2002 à 0,62 en 2012-2013.

Graphique 8 : Evolution de l'Indice de parité entre les sexes au primaire



Les progrès réalisés au niveau primaire peuvent s'expliquer par l'importance accordée à ce niveau d'enseignement considéré comme éducation de base ou enseignement fondamental. La priorité accordée par le Gouvernement à ce niveau d'enseignement est traduite par la part du budget y affectée. Ce qui a permis la réalisation de nombreuses mesures et interventions, notamment la mesure de gratuité, la mécanisation des enseignants, la construction, la réhabilitation des écoles et les campagnes de sensibilisation sur l'inscription des enfants particulièrement les filles à l'école.

A l'instar des indicateurs de l'objectif 2, les moyennes nationales cachent des disparités entre les provinces et entre les milieux rural et urbain.

Au primaire, la parité est atteinte dans la ville de Kinshasa. Les efforts sont entrepris pour son atteinte dans d'autres provinces.

Au niveau secondaire, la parité est presque atteinte dans la ville de Kinshasa (0,98). Les disparités persistent dans les provinces dont certaines sont en-dessous de la moyenne nationale.

Pour améliorer la situation, deux défis-clés à relever sont les suivants :

- Prise en charge des frais de scolarité par le Gouvernement afin de rendre effectivement l'enseignement de base gratuit et obligatoire;
- Création des écoles de proximité.

Plusieurs enquêtes réalisées au pays montrent que les frais de scolarité sont à la base de la non scolarisation des enfants plus particulièrement les filles. En effet, le volume des frais scolaires élevés supportés par les ménages constitue un facteur de choix par les parents pour les études entre filles et garçons. Mais très souvent, les parents ont tendance à privilégier les garçons au détriment des filles.

L'éloignement des écoles par rapport aux domiciles des enfants est une autre cause de non fréquentation de 9% d'enfants : 11 % en milieu rural et 2% en milieu urbain. Dans certains milieux ruraux, les enfants doivent parcourir plusieurs kilomètres pour atteindre l'école. Cette situation décourage plus les filles que les garçons.

Le Gouvernement a pris quelques mesures pour relever les deux défis cités ci-dessus. Il s'agit notamment de la réglementation de la perception des frais scolaires et l'interdiction de renvoyer les élèves pour non-paiement des frais scolaires. Par rapport au deuxième défi, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures scolaires, plus particulièrement en milieu rural afin d'augmenter la capacité d'accueil et de rapprocher les écoles des domiciles des enfants. Il va également réaliser une étude sur la carte scolaire numérisée pour adapter l'offre scolaire à la demande sociale et ce, avec l'appui de la Banque Mondiale.

Défis restants :

- Développer une politique nationale de scolarisation et de maintien des filles à tous les niveaux du système éducatif ;
- Renforcer le taux de participation des femmes enseignantes dans le système éducatif surtout en milieu rural en vue de favoriser la scolarisation des filles.

Objectif 6 : Améliorer la qualité de l'éducation

Trois indicateurs-clés ont été choisis pour mesurer la qualité :

a- Rapport élèves/ maître au primaire et au secondaire

Selon l'annuaire statistique 2012-2013 de l'EPSP le rapport élèves/maître est 37 pour l'enseignement primaire et 14 pour l'enseignement secondaire. Il apparaît clairement que les enseignants congolais en général ne sont pas surchargés au regard des ratios observés. Le ratio est relativement plus élevé au primaire par rapport au secondaire mais il reste inférieur aux normes

nationales fixées à 55 élèves par enseignant. Au secondaire le ratio est très bas par rapport à la norme nationale qui est de 50 élèves pour un enseignant.

Il faut dire qu'on est en face d'une mauvaise utilisation des enseignants même si ces ratios devraient favoriser un meilleur encadrement des élèves devant se traduire par un niveau élevé des acquis scolaires ou les performances des élèves.

Tableau 7: Evolution du % d'enseignants formés

Items	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2012/2014	2012/2015
% d'enseignants formés au Primaire	98	96	96	98	97	91	95	93	87
% d'enseignants formés au Secondaire	76,69	76,24	76,15	77,52	79,35	83,38	85,76	89,67	96,89	91,99	95,40	93,77	97,24

b- Performances des élèves

Par rapport aux performances des élèves, les résultats de plusieurs évaluations révèlent que le niveau des acquis des élèves reste préoccupant en lecture et en calcul, surtout dans les classes intermédiaires (2ème et 5ème années primaires). Toutefois, une autre évaluation diagnostique du PASEC, en 2010 et 2013 montre que le niveau des élèves congolais en français et en mathématique est satisfaisant.

En 2013, le score moyen en français était de 57% contre 55,3% en 2010. Le score moyen en math était de 56,4% en 2013 contre 55% en 2010.

Trois principaux facteurs sont à la base des faibles performances des élèves en lecture et en mathématiques. Il s'agit de la difficulté de passer de l'apprentissage en langue maternelle à un apprentissage en français, de la faible professionnalisation de la formation initiale qui est dispensée aux humanités pédagogiques et de l'insuffisance des supports didactiques.

c- Taux de survie à la 5ème année primaire

Le graphique ci-dessus indique une forte amélioration en termes de la rétention des enfants dans le système scolaire. En effet, le taux de survie à la 5ème année primaire est passé de près de 25% en 2001 à 50,4% en 2012.

Tableau 8: Niveaux des indicateurs sur la qualité

Indicateurs	2001/02	2006/07	2009/10	2010/11	2012/13
Le rapport élèves/ maître au primaire	34	38	38	37	37
Le taux de survie à la 5ème année primaire	24,8%	44,3%	50,9%	48,9%	50,4%
Le rapport élève/enseignant au secondaire	14	16	16	15	14

% d'enseignants formés au Primaire et au Secondaire

L'insuffisance des salaires des enseignants, le non application d'un système de retraite pour les enseignants, le manque de formation continue de certains des enseignants et leur non renouvellement constituent les principales difficultés de la gestion des ressources humaines du secteur de l'éducation qui ont un impact certain sur l'offre de l'enseignement.

Les barrières économiques est l'une des causes de la déscolarisation de nombreux enfants issus des ménages pauvres, incapables de payer les frais de leurs enfants.

En ce qui concerne les enseignants non payés, plus de 40% d'enseignants du primaire sont impayés. Cette situation les démotiver et les oblige à se livrer à d'autres activités pour la survie, ce qui est à la base de l'absentéisme et du mauvais rendement qui impactent négativement sur les performances des élèves.

Le Gouvernement a pris des mesures courageuses pour améliorer les conditions sociales des enseignants. Au nombre de ces mesures, on peut noter les efforts fournis pour le relèvement du salaire moyen qui est passé de 20 USD en 2005 à 80 USD en 2014, la mécanisation progressive des enseignants du primaire, la création de la mutuelle de santé pour les enseignants qui a démarré dans les villes de Kinshasa et de Lubumbashi et qui devra s'étendre progressivement à d'autres provinces, l'élaboration du statut particulier du personnel enseignant garantissant la carrière, qui a comme innovations principales :

- a-b La restauration d'un concours de recrutement pour les titres correspondant aux emplois d'exécution et de collaboration ;
- b- La passation de la carrière plane à la carrière hiérarchisée ;
- c- L'avancement annuel de traitement pouvant aller jusqu' à 5% selon la cote obtenue ;
- d- Les primes pour fonctions spéciales ;
- e- L'éméritat et l'Honorariat.

Défis restants :

- a- Développer une politique cohérente de recrutement, de formation, de gestion et de rémunération des enseignants prenant en compte la mise à la retraite rémunérée
- b- Améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage en prenant en compte à tous les niveaux la mise à disposition suffisante de manuels et supports pédagogiques

SECTION III : MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES DE L'EPT

Cette section présente les différentes stratégies mises en œuvre pour la réalisation des six objectifs de l'EPT.

Objectif 1: Développer et améliorer l'éducation et la protection de la petite enfance

Les stratégies mises en œuvre sont :

- Production des textes légaux et réglementaires organisant l'enseignement maternel en RDC
- Formation des encadreurs par les partenaires bilatéraux et multilatéraux, par les confessions religieuses et les privés ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation et d'identification des écoles et des espaces communautaires d'éveil réels et potentiels ;
- Collaboration avec les agences du système des Nations Unies et des organisations internationales indépendantes pour appuyer les activités de la petite enfance afin d'améliorer les résultats, la qualité, l'équité et la gestion des structures de formation ;
- Ouverture des cantines scolaires dans quelques établissements pour l'attraction et la rétention des petits enfants ;
- Lancement de la classe zéro.

Les mécanismes de coordination et de suivi de l'ETP :

- Au niveau central, la Direction de l'EPT est créée et mise en œuvre depuis 2004 ;
- Au niveau provincial, les antennes de cette Direction sont mises en places ;
- Intervention des PTF et de la Société Civile.

La Direction de l'Administration de l'EPT travaille en synergie avec les Ministères impliqués dans le programme EPT, notamment les Ministères des Affaires Sociales, de la jeunesse et sports.

Objectif 2: Enseignement primaire universel

Au regard de la situation économique de la RDC et du niveau de développement du secteur de l'éducation, deux mesures importantes ont été prises pour accroître l'accès à l'enseignement primaire universel. Il s'agit de la gratuité de l'enseignement primaire et du renforcement des capacités d'accueil du système.

La gratuité de l'enseignement primaire est progressive. Commencée avec les trois classes du primaire pour tout le pays hormis les villes de Kinshasa et de Lubumbashi, elle atteint depuis 2014 la classe de cinquième année du primaire. Une étude d'évaluation en vue de son extension est en cours.

La gratuité de l'enseignement primaire par le biais de la suppression progressive des frais scolaires apportés par les ménages vise la suppression des frais dits directs : minerval et les frais administratifs. En outre, l'Etat prend en charge les frais d'assurance(SONAS), les frais des imprimés et les frais de fonctionnement des écoles et des bureaux gestionnaires.

S'agissant du renforcement des capacités d'accueil du système, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de construction, de réhabilitation et d'équipements des infrastructures scolaires(PRRIS).

➤ Meilleures pratiques

1. La construction des infrastructures scolaires à moindre coût, réalisée grâce à la participation des communautés et à l'utilisation des matériaux locaux, à partir d'un Guide de constructions scolaires contenant les normes techniques édictées par le Ministère de l'EPSP, est une pratique à encourager.
2. Production des annuaires statistiques

Année : 2006-2007 à 2012-2013.

Programme ciblé : élaboration, publication et dissémination des annuaires statistiques comme supports de pilotage de l'éducation.

Impacts du programme :

- Maîtrise des effectifs et des informations relatives à l'éducation ;
- Meilleur pilotage du système éducatif ;
- Documentation disponible et assurée.

Plan futur :

- Implantation progressive des Antennes du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) ;
- Pérennisation du SIGE.

N.B: Le SIGE concerne les 6 objectifs de l'EPT.

ETUDE DES CAS :

Titre : Etat des lieux des peuples autochtones (pygmées) réalisée par la Direction de l'Administration de l'Education Pour Tous

Année : 2014.

Programme ciblé : en application de l'objectif majeur de l'éducation pour tous exigeant d'offrir une éducation de base et de qualité à tous les enfants, à tous les jeunes et à tous les adultes, sans discrimination aucune.

Impacts du programme :

- Identification du mode de vie des peuples autochtones dans les différentes provinces du pays ;
- Sensibilisation des peuples autochtones à l'auto-détermination ;
- Recueil des attentes des peuples autochtones en éducation ;
- Identification des sites pour l'implantation des établissements scolaires modernes pour l'attraction et la rétention des apprenants ;
- Détermination des groupes scolarisables.

Plan futur :

- Elaborer un plan particulier pour l'auto-détermination des peuples autochtones ;
- Exécuter ce plan particulier ;

Assurer le suivi et l'évaluation des actions réalisées.

➤ Principaux partenaires de mise en œuvre

Les principaux partenaires de mise en œuvre des projets décrits ci-dessus sont les suivants :

1. La Banque Mondiale

- 1.467 salles de classe réhabilitées, avec l'intervention des agences locales d'exécution ;

- Paiement de frais de fonctionnement à 26.210 écoles primaires en appui à la gratuité de l'enseignement primaire ;
- Equipement des salles des classes et réhabilitation des bureaux des directeurs d'écoles à travers le Projet PARSE ;
- Distribution de 18 millions de manuels scolaires aux écoles primaires publiques et privées ;
- Plus au moins 500 écoles reconstruites par le PRRIS.

2. Agence Française de Développement (AFD)

- Equipement des salles des classes et réhabilitation des bureaux des directeurs d'écoles à travers le Projet PARSE ;
- 15 écoles réhabilitées et construites au Bandundu et au Bas-Congo avec l'appui de l'APEP1.

3. L'Unicef

- L'équité et la stratégie d'intégration des enfants et adolescents en dehors de l'école ;
- 500 salles construites depuis 2013 selon l'approche communautaire dans les 11 provinces ;
- 21 écoles construites avec PRRIS en province Orientale.

4. Partenariat Mondial pour l'Education à travers le PROSEB

- La reconstruction et la réhabilitation de 149 écoles à l'Equateur et au Kasai-Occidental.

➤ Partenariat et Coordination

Au sein du Ministère de l'EPSP et celui des Affaires Sociales, il existe des Services Techniques qui s'occupent du partenariat et de la coordination des activités en faveur de l'enseignement primaire universel. Il s'agit de:

- Direction de l'EPT ;
- CONEPT ;
- DGENF ;
- Cellule d'Appui Technique(CAT).

Objectif 3: Répondre aux besoins éducatifs de tous les adultes en leur assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences liées à la vie courante

Les stratégies mises en œuvre :

- La transformation des établissements d'enseignement général et normal en établissements de l'ETFP en inversant la tendance actuelle pour avoir 60% d'écoles ETFP et 40% d'écoles pour l'enseignement général et normal ;
- L'organisation des campagnes de sensibilisation des jeunes, des adultes, des parents et de la Société Civile à l'importance de l'ETFP tant dans l'éducation formelle et non formelle ;
- La collaboration avec les partenaires (PTF, monde du travail et autres acteurs concernés).

Les mécanismes de coordination et de suivi :

- Création récente du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (Ordonnance n°14/078 du 17 décembre 2014 portant nomination des Vices-Premiers Ministres, des Ministres de l'Etat, des Ministres et des Vice-Ministres ;
- Existence des services techniques des Ministères concernés ;
- Mise en place de la commission interministérielle de l'ETFP ;
- Existence de l'Inspection scolaire.

Objectif 4: Améliorer de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes, notamment les femmes d'ici à 2015

Les stratégies mises en œuvre :

- La production annuelle de l'annuaire statistique de l'AENF ;
- La stratégie nationale du développement de l'AENF définissant les axes de principales actions à mener : (i) amélioration de l'accès, (ii) amélioration de la qualité, (ii) réduction des disparités.

Les mécanismes de coordination et de suivi :

- Existence de la DGENF et des services techniques en provinces ;
- Mise en œuvre du Comité de Concertation (ComCon/AENF) ;
- Existence de l'inspection MAS.

Objectif 5: La parité et les disparités

La politique du Gouvernement en matière de parité et des disparités peut se résumer comme suit :

- Le soutien à la scolarisation des filles ;
- L'insertion des enfants en dehors du système scolaire ;
- Le soutien aux activités de counseling des femmes enseignantes.

La scolarisation des filles nécessite des subventions pour la prise en charge des coûts de leur scolarité en vue d'éviter le risque d'abandon scolaire et ainsi encourager celles qui sont en dehors de l'école. Les établissements scolaires de la zone d'intervention reçoivent un financement complémentaire sous forme de Block Grant. Cette scolarisation passera par l'actualisation des programmes d'études de manière à déceler et à supprimer les stéréotypes sexistes et à débarrasser les programmes scolaires de toute stigmatisation. Les programmes d'études sont élaborés dans le respect du genre et du droit de l'enfant. De même, des programmes transversaux destinés en particulier aux filles et développant des compétences de vie courante sur le VIH/SIDA, la prévention des violences sexuelles, la prévention des grossesses indésirables ont été développés et intégrés aux programmes d'études. Des actions de sensibilisation à l'endroit des enfants, des parents, des enseignants ainsi que des activités éducatives et administratives ont été organisées.

Quant à l'insertion des enfants exclus du système scolaire, le Gouvernement a réalisé en 2012 une étude sur les enfants et adolescents en dehors de l'école avec l'appui de l'Unicef, cette étude a permis de définir leur profil, de savoir combien ils sont, où ils sont et pourquoi ils sont en dehors de l'école. Le Gouvernement est entrain de capitaliser cette étude en vue de mettre en place une politique équitable et un dispositif efficace pour leur insertion.

Concernant le soutien aux activités des femmes enseignantes, le Gouvernement a pris des dispositions pour renforcer leur présence dans les écoles pour que chaque école dispose d'au moins une femme enseignante. Vu les avantages comparatifs de la présence d'une femme enseignante dans une école primaire, les gestionnaires des écoles sont invités à promouvoir la prise en charge des directions des écoles par des femmes. Cette action impacte notamment sur le maintien des filles à l'école ainsi que sur leur réussite scolaire. Les questions relatives à la santé de la reproduction, particulièrement le mariage précoce et les grossesses non désirées chez les filles adolescentes sont portées dans le cadre des activités de counseling par les enseignantes et les femmes leaders des communautés.

➤ **Principaux enjeux et défis**

- L'existence de toutes les formes de discrimination basées sur le genre, les violences sexuelles, le harcèlement sexuel, les viols...
- Les pesanteurs socioculturelles sur la scolarisation des filles.

➤ **Partenariat et coordination**

- Le Gouvernement de la RDC comprend un Ministère du genre, de la Famille et de l'Enfant.
- Le Ministère de l'EPSP comprend en son sein une Direction de l'Education à la vie familiale et en matière de population (EVF/Emp).

➤ **Partenaires de mise en œuvre**

- L'UNICEF
- L'UNESCO
- La Société Civile

- **Leçon réussie à répliquer** : la campagne de sensibilisation sur l'admission en première année primaire de tous les enfants âgés de 6 à 7ans (filles et garçons, tous à l'école) et la distribution des kits scolaires aux nouveaux entrants en 1ère année primaire) financées par l'Unicef.

Objectif 6: La qualité de l'éducation

Pour améliorer la qualité de l'éducation au primaire, la politique du Gouvernement se résume par les programmes suivants :

- L'amélioration de l'efficacité interne ;
- Le renforcement des capacités des enseignants et la revalorisation de leur métier ;
- La fourniture des équipements et des supports pédagogiques.

L'amélioration de l'efficacité interne : cette amélioration passe par une stratégie de réduction du taux d'abandon et du taux de redoublement. Ce dernier doit aboutir à terme à une politique de passage automatique par palier.

Le renforcement des capacités des enseignants et la revalorisation de leur métier : ceci se traduit par l'organisation des sessions de formation continue des enseignants, par l'augmentation progressive du salaire des enseignants, la mécanisation progressive des enseignants non payés, la

suppression des zones salariales et par l'élaboration du statut particulier du personnel enseignant et administratif des écoles.

La fourniture des équipements et des supports pédagogiques : Le Gouvernement a entrepris un vaste programme de fourniture des manuels scolaires et des équipements pour le fonctionnement des écoles.

➤ **Principaux partenaires de mise en œuvre**

Les principaux partenaires de mise en œuvre des programmes décrits ci-dessus sont les suivants :

- 1. La Coopération Technique Belge(CTB) :** elle a fourni des manuels de français et de mathématiques pour les classes de 3^{ème} , 4^{ème} , 5^{ème} et 6^{ème} années dans toutes les écoles primaires du pays.
- 2. La Banque Mondiale (BM) :** dans le cadre du Projet d'Appui au Redressement du Secteur de l'Education, elle permet :
 - La dotation en manuels de français et de mathématiques pour les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années dans toutes les écoles primaires du pays ;
 - L'organisation de l'enquête PASEC 2013 ;
 - L'organisation de l'enquête nationale sur le suivi des dépenses publiques à destination dans le secteur de l'éducation (ESDD/PETS) : cas de l'enseignement primaire ;
 - La production des annuaires statistiques.
- 3. La Banque Africaine de Développement :** elle a contribué à :
 - La mise en place du SIGE ;
 - La production des annuaires statistiques ;
 - La réhabilitation et équipement des services centraux des Ministères de l'éducation.
- 4. Le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) :** sa contribution a consisté à réaliser :
 - L'acquisition et la distribution de 5,19 millions des manuels scolaires de mathématiques et de français pour les classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaire de 30 provinces éducationnelles y compris les écoles privées ;
 - L'actualisation des programmes de lecture et écriture au premier degré ;
 - La relecture des manuels d'Education Civique et Morale pour les classes de 5^{ème} et 6^{ème} années primaire par les consultants internationaux et validation des ouvrages par les services techniques du Ministère de l'EPSP ;
 - La validation de la Politique et du Plan d'action nationale pour la formation continue tenant compte de l'augmentation prévue du nombre d'enseignants;

- La formation de 404 Inspecteurs de Pool, Inspecteurs Itinérants, conseillers d'enseignement ;
 - La décentralisation du SIGE dans les provinces du Kasai Occidental et de l'Equateur.
- 5. L'UNICEF et l'UNESCO :** ces deux institutions ont permis de réaliser les activités suivantes :
- L'organisation de l'étude diagnostique du RESEN
 - Le lancement du processus d'élaboration de la Cellule Indépendante de Suivi et d'Evaluation de la Qualité des Apprentissages Scolaires.
- 6. L'USAÏD :** elle a contribué à la construction de 8 centres de formation des enseignants.

➤ **Meilleures pratiques**

- La formation des enseignants à l'utilisation des manuels distribués par les projets financés par la CTB et la BM ;
- Le circuit de distribution des manuels scolaires utilisé pour atteindre toutes les écoles primaires par la CTB et le PROSEB ;

➤ **Principaux enjeux et défis**

- La sous-qualification des enseignants, surtout en milieu rural ;
- Le vieillissement du personnel enseignant ;
- La démotivation des enseignants ;
- La non maîtrise des langues d'enseignement (français et langues maternelles) par les enseignants ;
- L'analphabétisme des parents ;
- La formation initiale lacunaire au niveau des humanités pédagogiques ;
- L'insuffisance des sessions de formations continues.

➤ **Partenariat et Coordination**

- Il existe au sein des Ministères en charge de l'éducation des services techniques en matière de collaboration et de coopération avec des partenaires tant nationaux qu'internationaux. Il est créé des comités de concertation dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel pour la synergie d'actions entre les partenaires et les Ministères de l'ETFP.

La coordination de l'EPT est assurée par la Direction de l'administration de l'ETP créée à cet effet. Dans son fonctionnement, ce service collabore avec tous les Ministères impliqués dans l'éducation.

SECTION IV : PERSPECTIVES POUR L'APRES-2015

4.1. Ensemble des leçons apprises à l'égard de chaque objectif de l'EPT et des stratégies mises en œuvre

Au regard de ce qui précède, la RD Congo a fait du chemin, mais reste encore loin d'atteindre des objectifs de l'EPT. Aussi les leçons suivantes peuvent être tirées :

Objectif 1 : Education et développement de la petite enfance

L'ouverture des classes de pré primaire (classe zéro), destinées d'accueillir les enfants de 5 ans n'ayant pas bénéficié de l'enseignement pré primaire serait un atout majeur pour accroître la scolarisation de petits enfants.

Objectif 2 : Enseignement primaire universel

Pour accroître l'accès, l'équité et la rétention au primaire, les actions suivantes sont prévues :

- L'application effective de la Loi-cadre de l'enseignement primaire en rendant l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ;
- Paiement de 50.000 enseignants du primaire dans le cadre du budget de 2015 ;
- Extension progressive de la gratuité.

Objectif 3 : Répondre aux besoins éducatifs de tous les adultes en leur assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences liées à la vie courante

Les mesures suivantes sont envisagées :

- La transformation des établissements d'enseignement général et normal en établissement d'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- L'ouverture des filières professionnelles innovatrices tant au niveau formel que non formel.

Objectif 4 : Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes

Les principales actions à réalisées sont :

- Renforcement des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'augmentation sensible du budget accordé à l'éducation en général et en particulier à l'AENF ;

- Organisation des sessions de formation continue pour améliorer le rendement des éducateurs ;
- Encourager et soutenir la parité étant donné le taux élevé d'analphabétisme féminin.

Objectif 5 : Les disparités

- L'organisation des campagnes de sensibilisation pour l'inscription des filles ;
- La réhabilitation, la construction et l'équipement des écoles en milieu rural ;
- La subvention à la scolarisation des filles et des enfants vulnérables.

Objectif 6 : La qualité de l'enseignement

L'amélioration de la qualité de l'enseignement repose sur les préalables suivants :

- La formation initiale et continue des enseignants ;
- L'acquisition des équipements spécifiques et des supports pédagogiques par toutes les écoles ;
- L'amélioration des conditions de travail des enseignants.

4.2. Les nouveaux enjeux et les tendances qui façonneront le futur agenda de l'éducation nationale

Au regard des leçons apprises dans le processus de la réalisation des objectifs de l'EPT, des défis dans la mise en œuvre de la stratégie nationale, des besoins sans cesse croissants des citoyens exprimés notamment par le stock d'enfants et adolescents en dehors de l'école, l'agenda de l'éducation post-2015 pour la RDC devra :

1. Etre clairement défini, ambitieux, réformateur, équilibré et holistique ;
2. Placer l'éducation au centre du programme de développement national et le réaffirmer en tant qu'**un droit humain fondamental pour chaque enfant (fille et garçon) ainsi que pour les adultes;**
3. Se fonder sur les droits et refléter une perspective reposant sur l'inclusion et l'équité, veillant en particulier à l'égalité du genre et à surmonter toutes les formes de discrimination dans l'éducation ;
4. Consolider et généraliser la gratuité de l'éducation de base afin d'asseoir la politique de l'obligation scolaire ;
5. Renforcer la démocratie et la paix tout en encourageant la diversité culturelle, la promotion des langues nationales et la citoyenneté nationale et mondiale ;

4.3. Domaines prioritaires, Politiques au-delà de 2015 et recommandations clés

4.3.1. Priorités nationales

- **Dans le domaine de l'accès et de l'équité à tous les niveaux**
 - Au niveau pré-primaire
 - Développer les Espaces communautaires d'éveil (ECE)
 - La mise en œuvre effective de la politique d'ouverture de classe « zéro » dans les écoles primaires en direction des enfants de 5 ans
 - Au niveau primaire et secondaire :
 - L'effectivité de la gratuité de l'éducation par la prise en charge par l'Etat des frais scolaires, frais de fonctionnement des écoles et structures administratives
 - La résorption du stock d'enseignants non payés (environ 40% du personnel)
 - L'accroissement de l'offre d'éducation et de la capacité d'accueil à travers la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures
 - L'accroissement de la capacité du système à accueillir les enfants vulnérables, marginalisés, les filles et les enfants en dehors de l'école
 - Au niveau de l'ETFP
 - Le renforcement de l'offre d'ETFP par la transformation de certains établissements d'enseignement général et normal en établissements d'ETFP
 - Au niveau de l'Education non formelle
 - Le développement de programmes alternatifs adaptés d'éducation et de formation en direction des jeunes et des adolescents pour meilleure insertion
 - Le développement de programmes pertinents d'AENF en direction des adultes (hommes et femmes) en vue de la lutte contre la pauvreté
 - Au niveau de l'ESU
 - Le développement de programmes d'incitation des filles à l'accès à l'ESU et aux filières scientifiques et techniques

- **Dans le domaine de la qualité de l'enseignement**
 - Au niveau primaire et secondaire et ETFP :
 - Le développement de programmes adéquats de renforcement du niveau de qualification et de motivation et des enseignants
 - Le développement de curricula adaptés concomitamment à la mise en place d'une politique hardie de dotation en manuels scolaires (au minimum 3 manuels par élève) et d'équipement des établissements d'ETFP
 - L'adéquation formation emploi (formation en adéquation avec les besoins du marché du travail) en vue d'assurer l'employabilité des formés
 - Au niveau AENF
 - Le renforcement de la pertinence des programmes d'AENF
 - Le renforcement du niveau de qualification des personnels d'AENF
 - La production d'outils didactiques pertinents pour accompagner la mise en œuvre des programmes
 - Au niveau de l'ESU
 - L'adaptation des filières de formation aux besoins du marché
 - L'articulation des enseignements et de la recherche universitaires

- **Dans le domaine de la Gouvernance**
 - Le renforcement de la décentralisation du système par une meilleure responsabilisation du niveau provincial
 - Le renforcement des capacités des acteurs à la base
 - L'accroissement du financement du secteur de l'Education dans le budget de l'Etat
 - L'appui à la production régulière de données statistiques fiables pour le secteur de l'éducation

4.3.2. Recommandations

- **Générale :**

Actualiser les domaines d'appréciation des progrès réalisés dans le secteur de l'éducation en relation avec les problèmes majeurs du moment (conflits, culture de la paix, VIH/SIDA, etc.).

- **Au gouvernement**

- Renforcer le soutien aux communautés pour l'ouverture de structures d'éveil de la petite enfance ;
- Accroître le financement de l'éducation sur fonds propres par des inscriptions budgétaires substantielles en faveur du secteur conformément aux normes et engagements internationaux.

- **Aux partenaires techniques et financiers**

- Assurer le soutien effectif aux Etats pour la réalisation des objectifs de l'EPT ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur d'un financement conséquent du secteur éducatif par la communauté internationale.

- **Aux ONG et à la société civile**

- Renforcer le plaidoyer à travers des stratégies pertinentes, en faveur du développement de l'EPT ;
- Accompagner le gouvernement à travers la mise en œuvre de programmes d'éducation et de formation adaptés aux besoins des populations.

BIBLIOGRAPHIE

1. Annuaires statistiques
2. DSCRP 1 et 2
3. PAN/EPT(2004)
4. PIE(2012)
5. Rapport National d'Evaluation de l'EPT 2009
6. Rapport National d'Evaluation de l'EPT 2012
7. RESEN 2013/2014
8. Revue Conjointe du PIE (Août 2014)
9. Revue sectorielle du DSCRP (Juin 2014)
10. Stratégies sous-sectorielles: 2012-2015
(EPSP,ESU et MAS)
11. Stratégie sectorielle de l'éducation et de la
Formation (2014-2023)


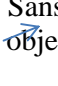


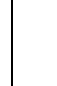
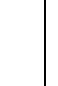



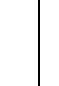

ANNEXE

Questionnaire EPT 2014

Section 1 : La réalisation des objectifs d'éducation Pour Tous (EPT)

1.1 Concernant la politique EPT dans son ensemble

- Globalement, les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000 ?

	Situati on Initial e	Mobilisa tion Enseign ants	Mobilisa tion Famille s	Mobilisa tion Adminis tration (éducati on)à	Mobilisa tion Administ ration (hors éducati on)	Mobilisa tion Politiqu e	Mobilisa tion sociale	Finance ment national	Finance ment Externe	Relat ion PTF
Point forts 1 à 3 +	2	2	2	2	2	3	2			2
Points faibles 1 à 3 -								1	1	
Tenda nce 	Sans objet 									

- ##### 1.2 Concernant l'objectif 1 de l'EPT (Education et protection de la petite enfance), les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000 ?

	Situati on Initial e	Mobilisa tion Enseign ants	Mobilisa tion Famille s	Mobilisa tion Adminis tration (éducati on)à	Mobilisa tion Administ ration (hors éducati on)	Mobilisa tion Politiqu e	Mobilisa tion sociale	Finance ment national	Finance ment Externe	Relat ion PTF
Point forts 1 à 3 +										
Points	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

faibles 1 à 3 -										
Tendance ↗ ↘	Sans objet	→	→	→	→	→	→	→	→	→

Commentaire libre sur la politique nationale relative à l'objectif 1 sur la période (réussites/échecs/leçons tirées pour l'avenir...)

1. Réussites :

- Le soutien de l'Etat à la création des espaces communautaires d'éveil(ECE)
- L'étude de faisabilité sur la création de la classe 0 dans les écoles primaires

2. Echecs :

- La faible couverture de l'enseignement pré-primaire
- Le Coût élevé de l'enseignement pré-primaire, qui est organisé à 90% par le privé et dans de centres urbains.

3. Leçons tirées pour l'avenir :

- Consolider le soutien de l'Etat à la création des ECE pour améliorer la couverture de l'enseignement

1.3 Concernant l'objectif 2 (Education primaire universelle), les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000 ?

	Situation Initiale	Mobilisation Enseignants	Mobilisation Familles	Mobilisation Administration (éducation)	Mobilisation Administration (hors éducation)	Mobilisation Politique	Mobilisation sociale	Financement national	Financement Externe	Relation PTF
Point forts 1 à 3 +	2	2	3	2	1	3	2			1
Points faibles 1 à 3 -								2	1	
Tendance	Sans ↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗

nce → → →	objet									
--------------------	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Commentaire sur la politique relative à l'objectif 2 sur la période (réussites/échecs/leçons tirées pour l'avenir...)

1. Réussites :

- L'application de la mesure de gratuité de l'enseignement primaire
- L'organisation chaque année par la Société civile de la campagne mondiale d'action pour l'EPT
- La reconstruction et la réhabilitation des infrastructures scolaires
- L'allocation des frais de fonctionnement aux écoles et aux bureaux gestionnaires.

2. Echecs :

- Le non respect des textes réglementaires en matière de perception des frais scolaires

3. Leçons tirées pour l'avenir :

- Etendre la mesure de la gratuité à toutes les provinces et à toutes les classes
- Intensifier les mécanismes de suivi et de contrôle des mesures prises

...Concernant l'objectif 3 (Besoins éducatifs de tous les jeunes et les adultes), les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000

	Situati on Initial e	Mobilis ation Enseign ants	Mobilis ation Famille s	Mobilisa tion Adminis tration (éducati on)à	Mobilisa tion Administ ration (hors éducatio n)	Mobilisa tion Politiqu e	Mobilisa tion sociale	Finance ment national	Finance ment Externe	Relat ion PTF
Point forts 1 à 3 +				2		2	2			
Points faibles 1 à 3 -	2	2	2		1			1	1	2
Tenda nce → → →	Sans objet	→	→	→	→	→	→	→	→	→

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Commentaire sur la politique relative à l'objectif 3 sur la période (réussites/échecs/leçons tirées pour l'avenir...)

1. Réussites :

- La transformation des certains établissements d'enseignement général et normal en établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle


2. Echecs :

- La résistance de certains parents et enfants, due à la perception erronée sur l'ETFP

3. Leçons tirées pour l'avenir :

- Intensifier les campagnes de sensibilisation de la communauté et prendre en charge le coût de la transformation (prendre des mesures incitatives pour attirer les jeunes vers les filières professionnelles)

1.4 Concernant l'objectif 4 (Améliorer le niveau de l'éducation des adultes), les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000 ?

	Situati on Initial e	Mobilis ation Enseign ants	Mobilis ation Famille s	Mobilisa tion Adminis tration (éducati on)à	Mobilisa tion Administ ration (hors éducatio n)	Mobilisa tion Politiqu e	Mobilisa tion sociale	Finance ment national	Finance ment Externe	Relat ion PTF
Point forts 1 à 3 +	1		2	2		1	2			
Points faibles 1 à 3 -		1			1			3	3	1
Tenda nce 	Sans objet	→	→	→	→	→	→	→	→	→

Commentaire sur la politique relative à l'objectif 4 sur la période (réussites/échecs/leçons tirées pour l'avenir...)

1. Réussites :

- La mobilisation réalisée au niveau des familles, de services administratifs et de la Société Civile a apporté de bons résultats confirmés par les effectifs des apprenants adultes.

2. Echecs :

- Découragement des enseignants (éducateurs sociaux) suite à l'insuffisance de rémunération (persistance de bénévole);
- Faible prise en compte des activités par le Gouvernement ;
- Insuffisance d'établissements spécifiques dans le milieu rural ;
- Faible implication des PTFs.

3. Leçons tirées pour l'avenir

- Amélioration des conditions de travail des éducateurs sociaux ;
- Encouragement de la création de centres d'apprentissage pour les adultes .

1.5 Concernant l'objectif 5 (Parité genre au niveau du primaire et du secondaire), les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000 ?

	Situation Initiale	Mobilisation Enseignants	Mobilisation Familles	Mobilisation Administration (éducation)à	Mobilisation Administration (hors éducation)	Mobilisation Politique	Mobilisation sociale	Financement national	Financement Externe	Relation PTF
Point forts 1 à 3 +	1		3	2		2	2			2
Points faibles 1 à 3 -		1			2			1	1	
Tendance → → →	Sans objet	→	→	→	→	→	→	→	→	→

Commentaire sur la politique relative à l'objectif 5 sur la période (réussites/échecs/leçons tirées pour l'avenir...)

1. Réussites :

- Parité en voie de se réaliser au primaire
- Existence des disparités entre en provinces

2. Echecs :

- Parité très faible au niveau supérieur

3. Leçons tirées pour l'avenir :

- Concentrer les efforts dans les provinces où l'indice de parité est inférieur à la moyenne nationale.

1.6 Concernant l'objectif 6 (Qualité de l'éducation), les éléments suivants ont-ils constitué des points forts ou des points faibles de la politique EPT dans votre pays depuis 2000 ?

	Situation Initiale	Mobilisation Enseignants	Mobilisation Familles	Mobilisation Administration (éducation)	Mobilisation Administration (hors éducation)	Mobilisation Politique	Mobilisation sociale	Financement national	Financement Externe	Relation PTF
Point forts 1 à 3 +			1	1		2	1		1	2
Points faibles 1 à 3 -	1	1			1			2		
Tendance → → →	Sans objet	→	→	→	→	→	→	→	→	→

Commentaire sur la politique relative à l'objectif 6 sur la période (réussites/échecs/leçons tirées pour l'avenir...)

1. Réussites :

- La fourniture et la distribution des manuels scolaires
- La formation continue des enseignants
- La RDC est membre de l'Equipe Spéciale Internationale sur les enseignants sur l'EPT et participe à tous les forums organisés à ce sujet
- Elle a abrité le 6^{ème} Forum du dialogue politique de Kinshasa qui avait pour thème : La gestion de la formation des enseignants « Politique et Pratiques : qu'est- ce qui marche , pourquoi et pour qui ? ».

2. Echecs :

- La non utilisation des manuels scolaires par certaines écoles
- La non distribution des manuels dans certains milieux d'accès difficile

3. Leçons tirées :

- Intensifier les missions de contrôle sur l'utilisation effective des manuels scolaires
- Repenser le circuit de distribution des manuels et l'adapter au contexte local en vue d'atteindre toutes les écoles.

1.8. Votre commentaire général concernant la marche vers l'EPT (les réussites/les échecs) dans votre pays au cours de la période écoulée depuis 2000

1. Réussites :

- L'implication de la Société civile à travers l'organisation chaque année de la campagne mondiale de l'EPT
- La signature du protocole d'accord avec les 5 parrains de l'EPT (22 Août 2000)
- La création de la Direction de l'EPT
- L'élaboration du Plan d'action national
- L'élaboration de deux RESEN (2004 et 2013)
- L'élaboration de la stratégie du développement du sous-secteur de l'EPSP (2012-2016) et de son Plan Intérimaire de l'Education (2012-2014)
- La mesure de la gratuité de l'enseignement primaire effective depuis septembre 2010
- L'augmentation de la part du budget national allouée à l'éducation
- L'admission du pays au Partenariat Mondial pour l'Education(PME).

2. Echecs :

- La non budgétisation du PAN/EPT
- La non mise en œuvre du PAN/EPT
- Le non respect des engagements pris par les parrains de l'EPT (financement) pour la mise en œuvre du PAN/EPT
- Le sous-financement du secteur de l'éducation.

Les principales leçons tirées (positives et négatives)

Leçons positives :

- L'engagement pris à Dakar pour la réalisation des 6 objectifs de l'EPT en 2015
- Les efforts fournis en vue d'atteindre ces objectifs

Leçons négatives

- La faible connaissance de l'EPT par les agents et cadres de l'EPSP
- Le déficit de communication sur l'EPT
- L'absence d'un financement conséquent

Section 2 : Jugements sur le cadre global EPT et ses composantes

Le cadre EPT se définit comme l'ensemble des actions mises en œuvre pour promouvoir et financer l'EPT, depuis la définition précise des objectifs et des modalités de l'EPT en 2000, jusqu'au cadre de coopération et de financement mis en place : coordination internationale des initiatives, coordination locale des bailleurs (harmonisation, alignement,...), nouvelles structures de financement telles que l'Initiative de Mise en Oeuvre Accélérée (ou FastTrack, devenue Programme Mondiale pour l'Education) et ses procédures (analyse sectorielle, plan sectoriel crédible, cadre indicatif,...).

Pouvez-vous positionner par une croix sur l'échelle suivante votre jugement sur chacun des éléments suivants décrivant le cadre global EPT (désaccord total à - 3 au plein accord total à+3 en passant par les situation intermédiaires plus ou moins positives ou négatives).

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

2.1 Le cadre EPT a-t-il correspondu à la vision du développement du système éducatif dans votre pays ?

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aiderez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement
Le DSCRP 1 et 2, le PAP et les différentes stratégies élaborées par le pays se sont appuyés sur le cadre de l'EPT.

2.2 Le cadre EPT a-t-il agi comme une aide à la définition et la conduite de la politique éducative nationale ?

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aiderez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement
Comme signalé au point 2.1., le cadre EPT a aidé notre pays à définir et à la conduite de la politique éducative nationale à travers l'élaboration des différentes stratégies sous-sectorielles et sectorielle.

2.3. Les objectifs fixés(6) étaient-ils pertinent par rapport au développement de votre pays?

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aiderez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

Les objectifs étaient pertinents et non réalistes au regard de la situation de départ de certains indicateurs.

2.4. L'existence de cibles chiffrées

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aiderez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

Certains objectifs n'avaient pas de cibles chiffrées notamment l'objectif n° 1, n° 3 et n°6

2.5. Le caractère ambitieux de ces objectifs en regard de votre situation

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aiderez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

Certains objectifs avaient un caractère ambitieux pour un pays ayant un budget inférieur à 20%.

2.6. L'exigence d'un plan crédible

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aidez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

La RDC a élaboré son PAN/EPT de manière participative. Ce plan a été jugé crédible par l'ensemble d'acteurs, qu'il a été validé au cours d'un atelier et a été adopté par le Gouvernement.

2.7. Le cadre de la coopération avec les partenaires techniques et financiers

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aidez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

Les partenaires techniques et financiers, nous appuyent mais, il est souhaitable qu'ils puissent augmenter leur contribution financière.

2.8. Le niveau du financement externe

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aidez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

Le niveau de financement externe s'améliore d'année en année.

2.9. Les procédures des Partenaires Techniques et Financiers

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aidez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

Les procédures des PTFs sont jugées très lourdes.

2.10 L'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'EPT (FastTrackInitiative) remplacée aujourd'hui par le Partenariat Mondial pour l'éducation

-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
----	----	----	---	----	----	----

Vous nous aidez à mieux comprendre votre réponse en la commentant brièvement

La RDC est admise au PME depuis 2013 et a bénéficié d'un financement de 100 MUSD. La RDC pourra bénéficier d'un financement plus important si les résultats du premier financement sont concluants.

Section 3 : Stratégie nationale en éducation pour l'après 2015

3.1 Votre positionnement par rapport à la politique passée de l'EPT (mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse

	Consolidation des acquis de la période passée	Poursuite des objectifs EPT	Réajustement objectif EPT et définition de priorités	Gestion des conséquences des choix précédents (flux post primaires, qualité)	Autres Précisez
--	---	-----------------------------	--	--	-----------------------

Plutôt oui	X	X	X	X	
Plutôt non					

3.2. Détailler vos objectifs précis et leur horizon

Niveaux/type enseignement	Objectifs globaux (post 2015)			Objectifs opérationnels (indicateurs)	Horizon temporel (année)
	Accès	Inclusion	Qualité		
Pré-primaire	14,5%	17%		-TBS - Part des effectifs dans le commentaire	2023
Primaire	75%	0,96	100	TNS IPS TAP	2023 2023 2023
1 ^{er} cycle secondaire	70%		3	-Taux de transition du primaire au secondaire -Nombre de manuels/élève	2023
Enseignement de base					
2 nd cycle secondaire	27%	43%	8%	-Taux de transition du 1 ^{er} cycle au second cycle -% des filles dans le secondaire général - Taux de redoublement	2023
ETFP	27%	20%	46%	-Taux de transition du secondaire 1 vers l'ETFP -% des filles dans les effectifs ETFP -% des programmes révisés en lien avec le nouveau référentiel	2023
Enseignement Supérieur	903	38%		-Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants -Part des filles	2023
Alphabétisation et éducation des adultes	65%		2	-% d'évolution des effectifs dans les programmes d'alphabétisation -Nombre de manuels par apprenant	2023

Renforcement des valeurs éducatives contemporaines ¹					
---	--	--	--	--	--

¹ Education au développement durable, éducation aux valeurs, éducation à la paix,...

3.3. Vos choix de financement National/extérieur (en reprenant les lignes du tableau précédent)

Niveaux/type enseignement	Objectifs globaux (post 2015)	Coût annuel estimatif de cette politique	% du financement externe souhaité
Pré-primaire		11.099.671,59 FC	25%
Primaire		543.883.907,91 FC	30%
Secondaire en Général		344.089 .819,29 FC	40%
Enseignement Supérieur		199.797.688,62 FC	30%
Alphabétisation		12.209.638,75 FC	30%
Renforcement des valeurs contemporaines		-----	

3.4. Vos souhaits en termes de coordination/coopération internationale

Souhaitez-vous la mise en place d'un nouveau cadre international EPT pour la conduite de cette politique éducation post 2015?

Oui, en prolongeant le cadre EPT existant	
Oui, mais en modifiant sensiblement le cadre existant (précisez quels sont les changements que vous attendez)	Procédures,..... Moyens..... Autres.....
<input checked="" type="checkbox"/> Oui, en liant à un cadre national basé sur les défis nationaux et les contraintes auxquelles le pays fait face	Et réduire le nombre d'objectifs à 5 en combinant le 3 et 4 pour plus de clarté et formuler le nouvel objectif.

	Non, un cadre national est suffisant	Précisez,.....
--	--------------------------------------	----------------